



Une cinquième année de
Cinéma sous les étoiles
Page B 8



Montréal complètement cirque et tout autant famille
Page B 8

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MERCREDI 2 JUILLET 2014



PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le vent tourne en faveur de l'énergie renouvelable

En 2030, l'Europe tirera 60 % de son électricité des panneaux solaires et des éoliennes

Paris — Les énergies renouvelables devraient représenter 60% de la production européenne d'électricité en 2030 contre 40% en 2012, sous l'impulsion près de 1000 milliards de dollars d'investissements, selon une étude publiée mardi.

L'Europe devrait développer 557 gigawatts de capacités renouvelables supplémentaires d'ici à 2030, selon cette étude réalisée par Bloomberg News Energy Finance et basée sur les tendances du marché de l'électricité, les politiques menées et le coût des différentes technologies.

La production électrique à partir de ressources fossiles comme le charbon et le gaz devrait elle passer de 48% à 27% — l'électricité tirée du charbon diminuant de plus d'un tiers (de 195 à 125 gigawatts), et le gaz augmentant légèrement de 275 à 280 gigawatts.

«Notre étude montre que les améliorations à venir sur les marchés du solaire et de l'éolien permettront d'installer de plus en plus d'équipements non subventionnés dans les années qui viennent», a commenté Seb Henbest, directeur pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique chez Bloomberg News Energy Finance. «Nous nous attendons à ce que l'Europe investisse près de 1000 milliards de dollars pour développer ses capacités de production renouvelables d'ici 2030, dont 339 milliards de dollars dans les panneaux solaires sur les toits et 250 milliards pour l'éolien en mer.»

L'amélioration de l'efficacité énergétique permettra de modérer l'évolution de la demande d'électricité à +9% entre 2014 et 2030, et l'étude prévoit une baisse de 60% des émissions de CO₂ du secteur énergétique (1,3 milliard de tonnes à 564 millions).

L'Allemagne et la Grande-Bretagne seront à la pointe de cette transition énergétique, selon Bloomberg, ces deux pays représentant près d'un tiers des nouvelles capacités de production. L'Italie devrait apporter 84 gigawatts d'électricité verte avec l'éolien, quand la France développerait 75 gigawatts et l'Espagne 43 gigawatts, surtout à travers le solaire.

Au niveau mondial, Bloomberg anticipe des investissements de 7700 milliards de dollars dans la production d'électricité, dont deux tiers pour les énergies renouvelables. La région Asie-Pacifique dépenserait 2500 milliards, les Amériques 816 milliards, et la région Moyen-Orient/Afrique 818 milliards pour cette production durable.

Agence France-Presse

BULLE IMMOBILIÈRE

La Chine ferme les yeux

Les analystes qui appréhendent une crise sont des pessimistes, disent les autorités

HAROLD THIBAULT
à Shanghai

Organe du Parti communiste, le *Quotidien du peuple* a foi dans les vertus du marché. Le marché immobilier en l'occurrence. Ces derniers mois, ce dernier est à la baisse. Mais, dans un article d'opinion publié le 23 juin, le journal fustige les pessimistes qui y verraient les prémices d'une catastrophe, surtout lorsqu'ils sont analystes au sein de banques étrangères. Tout juste convient-il que ce marché est «un peu froid» en 2014.

Prendre la température de ce fameux marché qui draine directement de 12% à 16% du PIB chinois n'est pas un exercice évident, surtout depuis que les statisticiens d'État ont cessé de publier une moyenne nationale depuis février 2011, jugée trop anxiogène et reflétant mal les disparités.



Vue sur Shanghai.

PETER PARKS AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE B 4 : CHINE

RÉGIMES DE RETRAITE

Tenez vos promesses, disent les retraités

Le régime à prestations cibles peut être bienvenu dans certains cas seulement, plaide la Fédération canadienne des retraités

FRANÇOIS DESJARDINS

Les régimes à prestations cibles pourraient s'avérer bénéfiques dans certaines situations, mais leur mise en œuvre ne doit en aucun cas se faire au détriment des retraités qui attendent un niveau de prestations déjà déterminé.

Dans son mémoire transmis au gouvernement fédéral et obtenu par *Le Devoir*, la Fédération canadienne des retraités (FCR) affirme que la qualité du cadre législatif dépendra du consentement qui sera requis des travailleurs dans les cas où un employeur voudrait convertir un régime à prestations déterminées (PD) en régime à prestations cibles (PC).

Les régimes PD sont caractérisés par la garantie d'un revenu de retraite dont le niveau est connu longtemps à l'avance. Les régimes PC, qui ont été mis en place au Nouveau-Brunswick et dans le secteur des papeteries au Québec, se distinguent toutefois par des prestations qui peuvent être réduites si la santé du régime se détériore.

Le ministère fédéral des Finances vient de terminer une consultation sur les meilleures façons de réglementer ce type de régime hybride. Un projet de loi devrait voir le jour en 2015. Le ministre délégué aux Finances a affirmé la semaine dernière que les points chauds de la consultation avaient en effet tourné autour du consentement, mais aussi de la gouvernance et du financement.

VOIR PAGE B 4 : RETRAITE

IMMOBILIER

Le marché de la revente continue de se replier

Les prix parviennent toutefois à se maintenir

GÉRARD BÉRUBÉ

Le lent début d'année sur le marché de la revente résidentielle a forcé la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ) à revoir ses projections à la baisse pour 2014. Le prix médian des maisons unifamiliales devrait toutefois résister aux pressions.

Dans ses nouvelles prévisions pour 2014, la FCIQ estime que les transactions résidentielles sur le système Centris des courtiers immobiliers seront désormais en baisse par rapport à 2013. La Fédération anticipait initialement une hausse de 3% des ventes résidentielles. Elle s'attend désormais à un repli de 2%. «Le début d'année a été plus lent qu'anticipé, le nombre de transactions au Québec ayant reculé de 5% au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2013», a souligné Paul Cardinal, directeur du service Analyse de marché à la FCIQ. Parallèlement, le nombre de propriétés à vendre a poursuivi sa progression pour croître de 9% au cours des cinq premiers mois et les délais de vente moyens se sont allongés, a ajouté l'association.

Déjà, en 2013, le nombre de ventes, à 71205, s'inscrivait en baisse de 8% par rapport à 2012. Il devrait avoisiner les 70000 transactions cette année. Dans la région de Montréal, un recul de 3% cette année devrait s'ajouter à celui de 9% comptabilisé l'an dernier. Pour la région de Québec, un repli de 3% du nombre de transactions est

VOIR PAGE B 4 : IMMOBILIER

ÉCONOMIE

AMERICAN APPAREL

La bataille avec le p.-d.g. répudié se poursuit

ANNE D'INNOCENZIO
à New York

Après avoir été évincé de son poste de président et chef de la direction, le fondateur montréalais du fabricant de vêtements American Apparel, Dov Charney, a récemment porté à près de 43% sa participation dans la compagnie, alors qu'il se bat pour en garder le contrôle. Sa participation était jusque-là de 27%.

M. Charney a conclu une entente de cinq ans avec la firme d'investissement Standard General, qui lui prêtera l'argent nécessaire afin d'acquérir jusqu'à 10% des actions en circulation d'American Apparel. Standard General prendra en garantie les actions de M. Charney.

Le conseil d'administration, lui, peine à écarter l'homme d'affaires.

Des experts judiciaires affirment que cette guerre finira vraisemblablement devant les tribunaux, alors que la compagnie de Los Angeles traverse des moments difficiles. L'entreprise accumule les déficits d'exploitation depuis 2010, et son titre a reculé de 27% à la Bourse depuis le début de l'année.

«Cela va passer de la salle de réunion du conseil d'administration à la salle d'audiences», a affirmé Jerry Reisman, du cabinet d'avocats Reisman, Peirez, Reisman & Capobianco, de New York. «Espérons que cela ne fera pas de tort à la compagnie. La compagnie est très fragile.»

Assemblée des actionnaires

M. Charney a aussi réclamé la tenue d'une assemblée des actionnaires de la compagnie le 25 septembre prochain, dans le but d'augmenter à 15 le nombre de membres du conseil d'administration. Dans des documents officiels, la compagnie a indiqué, lundi, ne pas avoir l'intention de se plier à cette demande «invalide» et «inacceptable», puisqu'il a été suspendu comme président et chef de la direction, et privé de son pouvoir d'agir pour le compte de l'entreprise.

American Apparel, connue pour ses vêtements fabriqués aux États-Unis et ses publicités provocantes, a adopté, samedi, un régime de protection des actionnaires, pour tenter de se prémunir contre toute tentative de prise de contrôle par M. Charney. Surnommé pilule empoisonnée, ce genre de programme vise à empêcher toute tentative d'acquisition non sollicitée en diluant la valeur de l'investissement d'un acheteur potentiel.

Associated Press

VIOLATION D'EMBARGO

BNP Paribas a les moyens d'acquitter l'amende record de 8,9 milliards \$US

MEHDI CHERIFIA
LUC OLINGA

à Paris

La banque française BNP Paribas a assuré mardi avoir les reins suffisamment solides pour assumer sans soutien extérieur l'amende record de 8,9 milliards \$US infligée la veille par les États-Unis pour violation d'embargos économiques américains.

Réglée à l'amiable après d'après négociations suivies au plus haut sommet de l'État en France, l'affaire ne devrait finalement pas non plus nuire aux pourparlers en cours pour un accord de libre-échange UE-USA, comme Paris en avait brandi la menace.

Directeur financier du premier groupe bancaire français, Lars Machenil, a fait valoir mardi l'importance de ses liquidités et jugé qu'il n'avait pas besoin de se précipiter pour augmenter ses fonds propres, excluant tout appel aux marchés dans l'immédiat. La veille, BNP Paribas avait reconnu avoir réalisé des opérations en dollars avec le Soudan, l'Iran et Cuba, trois pays sous embargo américain. Pour éviter un procès, la banque a accepté d'écoper de la plus lourde amende jamais infligée par les États-Unis à un établissement étranger.

«BNP Paribas devrait très largement résister à l'amende infligée par les autorités américaines qui, en comparaison avec les actifs gérés par la banque, ne représente qu'un montant très faible», a souligné Christopher Dembik, analyste chez Saxo Bank. Pour régler ce qu'elle doit, BNP Paribas va donc piocher dans son confortable matelas de fonds propres. L'établissement français, bon élève européen au cours de la crise, en a les moyens, lui qui n'avait jamais affiché de perte durant cette période de turbulences.

Le régulateur bancaire français avait déjà tenu à rassurer sitôt l'ampleur des sanctions connue. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution avait jugé dès lundi soir que BNP Paribas était capable d'absorber les conséquences anticipées de la punition. Le directeur général, Jean-Laurent Bonnafé, a enfoncé le clou mardi: «aucun client, ni aucun contribuable français ne sera mis à contribution. Cette sanction financière n'aura aucun impact sur nos tarifs, sur la sécurité financière de nos clients ou sur le service que nous leur apportons», a-t-il insisté auprès de l'AFP. Dans un message interne que s'est procuré l'AFP, il a, en outre, promis qu'il n'y aurait pas de conséquence sur l'emploi ou sur la politique de rémunération.



Jean-Laurent Bonnafé, directeur général de la banque BNP Paribas.

ÉRIC PIERMONT AGENCE FRANCE-PRESSE

Les actionnaires du groupe, qui ont pu un temps craindre de devoir renoncer à leur dividende cette année, ont également été rassurés puisqu'ils toucheront cette année 1,50 euro par action, le même montant que l'an passé. Rassérénés par ces nouvelles, les investisseurs ont porté le titre BNP Paribas au sommet de la bourse de Paris. Le règlement du litige bénéficiait aussi à l'ensemble du secteur puisque Société Générale et Crédit Agricole SA, elles aussi dans le viseur américain pour des faits similaires, voyaient leur cours grimper.

La sanction financière américaine se double de la suspension de certaines opérations en dollars, qui frappera BNP Paribas pendant toute l'année 2015. Mais la banque a déjà prévu de faire appel à un tiers pour la suppléer. Surtout, les transactions concernées, liées au gaz et au pétrole, ne pèsent qu'une goutte d'eau (1%) dans son activité.

Après BNP...

Après BNP Paribas, d'autres grandes banques européennes comme Crédit Agricole, Deutsche Bank et UniCredit sont dans le collimateur de Washington et risquent des sanctions qui s'annoncent moins lourdes que l'amende record infligée à la banque française. Les États-Unis concentrent leurs enquêtes sur les opérations en dollars d'une poignée de banques européennes avec des pays qui font l'objet de sanctions économiques américaines: le Soudan, l'Iran, Cuba et la Syrie, la Corée du Nord.

Ces enquêtes sont menées depuis 2009 au sein d'établissements financiers qui auraient transféré des milliards de dollars pour le compte d'entités soumises à des sanctions, en profitant d'une faille juridique aux États-Unis qui a pris fin en 2008. Elles sont menées par différentes autorités: le ministère de la Justice, la Réserve fédérale, les services du régulateur bancaire de New York et le département du Trésor.

Les États-Unis ont aussi ouvert des enquêtes sur des manipulations des taux interbancaires, incitation à l'évasion fiscale et manipulation supposée des marchés de change. Dans ces dossiers, la banque britannique Barclays et les helvètes UBS et Credit Suisse ont déjà été sévèrement punies. D'autres décisions sont à venir.

Ces enquêtes ont amené les banques à provisionner des sommes importantes alors qu'elles font face à des exigences fortes des régulateurs comme la Banque centrale européenne (BCE) sur le niveau de leurs fonds propres, indicateur qui permet de déterminer si elles sont suffisamment capitalisées pour résister à une crise. Les grosses banques européennes vont encore provisionner au total 39 milliards de dollars liés aux litiges cette année, jugent les analystes de Credit, qui soulignent néanmoins qu'individuellement, ce sera gérable.

Agence France-Presse

La tutelle du billet vert ne sera pas levée avant un bon moment

AURÉLIA END
à Paris

Contestée à la marge, mais jamais démentie: l'hégémonie du dollar dans les échanges et dans les coffres de banques du monde a encore de beaux jours devant elle, et prend même une nouvelle tournure avec l'affaire BNP Paribas.

La banque a été sanctionnée pour des faits qui ne sont pas illégaux au regard des lois françaises et européennes, mais qui tombent sous le coup du droit américain car ces opérations ont été réalisées en dollars. «L'extraterritorialité des normes américaines, liée à l'utilisation du dollar, doit conduire l'Europe à se mobiliser pour faire progresser l'usage de l'euro comme monnaie d'échange internationale», a réagi le ministre français des Finances, Michel Sapin, après l'annonce lundi d'une amende de près de 9 milliards de dollars pour la banque française.

Dès 1964 le ministre des Finances français Valéry Giscard d'Estaing déplorait le «privilege exorbitant» des États-Unis, seul pays à pouvoir s'endetter dans sa propre monnaie, c'est-à-dire indéfiniment ou presque, grâce à la puissance du billet vert. En 1971, le secrétaire américain au Trésor John Connally faisait cette réponse cinglante à des Européens s'inquiétant des taux de change: «Le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème.»

En 40 ans, rien n'a vraiment changé: selon le Fonds monétaire international, fin 2013 le

dollar comptait pour 61,2% des réserves des banques centrales mondiales. En avril 2013, il était impliqué dans 87% de toutes les transactions de change, selon la Banque des règlements internationaux. Et il pesait en octobre dernier 81,1% des financements commerciaux, selon le pointage de la société belge Swift.

Pour Jérôme Sgard, professeur à l'Institut d'études politiques, cette hégémonie prend désormais une nouvelle dimension. «Ce qui est nouveau c'est l'articulation du monétaire et du juridique», dit-il en référence à la condamnation de BNP Paribas. En cause: des paiements en dollars vers des pays soumis à des sanctions économiques américaines, notamment le Soudan et l'Iran, entre 2002 et 2009.

Dans cette affaire, qui ne s'est pas jouée aux États-Unis, le juge a utilisé le levier des chambres de compensation, explique l'universitaire. Chaque fois qu'une transaction est réalisée en dollars dans le monde, qu'il y a une ligne de compte à modifier, un virement à faire, cela passe par un système informatique américain de compensation, opération censée garantir la sécurité des échanges. Ce qui permet à la justice américaine de s'en saisir, avec un champ d'application potentiellement immense.

Le pétrole et les matières premières s'échangent très majoritairement en dollars, ainsi que nombre de produits manufacturés comme les avions, et ce pas seulement entre les États-Unis et leurs partenaires, mais entre des pays

tiers. Le groupe européen Airbus vend en dollars ses avions fabriqués en Europe, et la Russie et la Chine, signant récemment un énorme contrat gazier, l'ont libellé en dollars.

Certains pays tentent de s'affranchir de cette tutelle: l'Iran a par exemple décidé de vendre son pétrole contre de l'or ou d'autres devises. Des professionnels du secteur aéronautique indiquent eux que de plus en plus de règlements d'avions sont mixtes. La Chine a commencé en avril 2013 à échanger directement son yuan contre le yen japonais et vient d'annoncer la création de chambres de compensation pour sa monnaie dans plusieurs pays européens. Mais sa devise ne pourra réellement s'imposer tant que Pékin, qui ne veut pas qu'un yuan fort bride la machine à exporter, continuera à l'encadrer strictement.

«On parle depuis très longtemps de payer le pétrole en yuan ou les Airbus en euros, mais cela ne bouge pas beaucoup», remarque M. Sgard. Échanger en dollars permet à la fois de réduire le nombre d'opérations de change, de mieux comparer les prix, etc. Pour qu'il y ait un changement dans la hiérarchie des monnaies, il faut selon M. Sgard «de grandes ruptures systémiques». La livre britannique n'a cédé son empire sur les devises au dollar qu'après deux guerres mondiales et, selon l'universitaire, «occupe encore une place qui ne correspond plus à la puissance économique du Royaume-Uni».

Agence France-Presse

Le palmarès des amendes salées imposées par les États-Unis

New York — Voici les plus grosses amendes de ces trois dernières années, liées à des pratiques abusives dans l'immobilier (subprime, saisies immobilières), à des manipulations de taux bancaires, à des violations d'embargo ou au blanchiment d'argent.

L'année 2013 a été la plus «fructueuse», avec plus de 50 milliards de dollars versés par les banques aux autorités américaines (département de la Justice, banque centrale, département des services financiers de New York, agences gouvernementales, régulateurs de marchés...).

25 milliards — Wells Fargo, JPMorgan Chase, Citigroup, Bank of America, Ally Financial. En février 2012, ces banques acceptent collectivement de payer cette somme pour éviter des poursuites pour saisies immobilières abusives.

13 milliards — JPMorgan Chase

Ex-élève modèle de Wall Street, la plus grande banque américaine en matière d'actifs solde en novembre 2013 des litiges liés aux instruments financiers adossés à des prêts hypothécaires à risque — «subprime».

11,6 milliards — Bank of America

Une des rares grosses banques américaines dont le siège n'est pas à New York, BofA verse cette somme en janvier 2013 à l'organisme de refinancement de prêts hypothécaires Fannie Mae, à qui elle a vendu des crédits immobiliers toxiques.

9,5 milliards — Bank of America

Le 26 mars, la deuxième banque américaine en termes d'actifs paie cette somme pour échapper à des poursuites de l'agence fédérale du financement du logement (FHFA), le régulateur du secteur et superviseur des agences de refinancement hypothécaire Fannie Mae et Freddie Mac.

8,9 milliards — BNP Paribas

BNP Paribas a reconnu lundi avoir violé des embargos américains contre Cuba, l'Iran et le Soudan et accepté de payer 8,9 milliards de dollars pour échapper à des poursuites pénales.

8,5 milliards — Bank of America

En juin 2011, la banque accepte d'indemniser un groupe d'investisseurs s'entendant lésés par ses pratiques dans l'immobilier.

2,6 milliards — Credit Suisse

En mai, l'établissement reconnaît avoir aidé des riches Américains à dissimuler des avoirs au fisc de leur pays.

1,9 milliard — HSBC

La banque britannique accepte de verser ce montant en décembre 2012 pour éviter des poursuites pour complicité dans des activités de blanchiment d'argent.

1,7 milliard — JPMorgan Chase

En janvier, la banque accepte cette amende afin d'éviter des poursuites pour avoir fermé les yeux sur les pratiques de l'escroc Bernard Madoff.

1,5 milliard — UBS

En décembre 2012, la banque suisse verse cette somme pour clore des poursuites liées à la manipulation présumée du taux interbancaire Libor.

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

		9		6	2	
		3				
8		1			5	
3		2		8		1
	5		1			
	9			2		7
		5	7	6		1
	8	4		3		6
	1	9				

Niveau de difficulté : MOYEN

2723

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

5	6	3	7	4	9	8	1	2
9	4	2	1	5	8	7	3	6
8	1	7	2	3	6	4	9	5
6	9	1	3	7	4	2	5	8
2	5	4	9	8	1	6	7	3
3	7	8	5	6	2	1	4	9
4	2	5	8	9	7	3	6	1
1	3	6	4	2	5	9	8	7
7	8	9	6	1	3	5	2	4

2722

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

ÉCONOMIE

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Les États-Unis percent le secret bancaire

Les banques étrangères devront informer le fisc des transactions que réalisent les ressortissants américains

Washington — La loi américaine Fatca de lutte contre l'évasion fiscale est entrée en vigueur mardi aux États-Unis et obligera des milliers de banques dans le monde à livrer des informations sur leurs clients américains, a annoncé le Trésor.

Plus de 80 000 établissements financiers et près de 100 pays dont la Suisse, le Luxembourg ou les îles Caïmans se sont engagés à se conformer à cette loi, a indiqué le ministère américain dans un communiqué, évoquant une étape majeure dans la lutte contre l'évasion fiscale.

Aux termes de cette réglementation votée en 2010, ces banques étrangères devront désormais informer systématiquement le fisc des États-Unis des comptes et dépôts de leurs clients américains au-delà d'un montant de 50 000 \$US. Si elles faillissent à leurs obligations, elles s'exposent à une retenue de 30% sur les revenus bruts qu'elles perçoivent aux États-Unis.

«Le soutien international pour Fatca ne fait aucun doute», a commenté Robert Stack, sous-secrétaire à la taxation internationale, rappelant que l'échange automatique d'informations était en passe de devenir la norme mondiale.

Adoptée après plusieurs scandales d'évasion fiscale aux États-Unis (UBS, Credit Suisse), cette loi est «le tremblement de terre qui fait s'effondrer le barrage» du secret bancaire, a récemment affirmé à l'AFP Pascal Saint-Amans, chef de l'unité de lutte contre les paradis fiscaux à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La Fatca reste toutefois contestée par le secteur bancaire, qui dénonce sa complexité et redoute une flambée des frais liés à son application. Concernées au premier chef, les banques suisses ont déjà évalué à au moins 250 millions d'euros le coût de la loi pour elles.

Selon ses détracteurs, Fatca complique par ailleurs la vie des expatriés américains qui auraient plus de difficultés à ouvrir des comptes en banque à l'étranger. Certains lui attribuent même la flambée sans précédent du nombre d'Américains renonçant à leur citoyenneté pour échapper au fisc.

Et le Canada?

Au Canada, l'entente conclue en début d'année entre Ottawa et Washington évitera aux institutions financières canadiennes d'avoir à déclarer directement des renseignements au fisc américain. La Foreign Account Tax Compliance Act devait contraindre les banques canadiennes à dévoiler des renseignements au sujet de tout individu considéré comme étant



CAROLYN KASTER ASSOCIATED PRESS

un résident ou citoyen américain, incluant les citoyens ayant la double nationalité, à l'Internal Revenue Service (IRS) des États-Unis.

En vertu du nouvel accord, les institutions financières canadiennes ne déclareront pas directement de renseignements à l'IRS. Les renseignements pertinents concernant les comptes détenus par des résidents et citoyens américains seront plutôt fournis à l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui échangera par la suite ces renseignements avec l'IRS dans le cadre des dispositions et mesures de protection déjà prévues par la Convention fiscale Canada-États-Unis, ont indiqué de hauts responsables

du gouvernement. Cette mesure est conforme aux lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels, ont-ils précisé.

En outre, l'IRS fournira à l'ARC davantage de renseignements sur certains comptes que des résidents canadiens détiennent dans des institutions financières américaines. L'entente réduit l'étendue des renseignements que les banques devraient récolter et prévient l'imposition par les États-Unis d'une retenue d'impôt pour appliquer la loi, ont affirmé des responsables.

Avec La Presse canadienne
Agence France-Presse

ZONE EURO

Le nombre de chômeurs recule légèrement en mai

Bruelles — Le nombre de chômeurs a légèrement reculé dans la zone euro en mai par rapport à avril, avec 28 000 demandeurs d'emploi en moins, une baisse beaucoup moins marquée que le mois précédent, laissant le taux stable à 11,6%.

L'office européen de statistiques, qui avait annoncé le mois dernier un taux de chômage de 11,7% pour avril, a revu ce chiffre à la baisse à 11,6%, ce qui explique la stabilité observée en mai.

La zone euro comptait en mai 18,55 millions de chômeurs. Si la baisse est modérée sur un mois, elle est beaucoup plus nette sur un an puisque cela représente 636 000 demandeurs d'emploi de moins qu'en mai 2013. Le taux de chômage y était alors de 12%.

Mais en avril, le nombre de chômeurs avait diminué de 106 000 dans la zone euro, et la baisse observée en mai est la plus faible depuis janvier, souligne Howard Archer, analyste d'IHS Global Insight. «Cela pourrait être un signe du fait que l'incapacité générale de la zone euro à augmenter le rythme de la croissance à ce stade en 2014 pourrait peser sur le marché du travail», selon cet économiste, qui n'anticipe pas de changement de tendance dans les prochains mois.

«Le chômage continue de refluer lentement en Europe», mais «le chômage de longue durée continue d'augmenter et la situation des ménages ayant de faibles revenus ne s'est pas améliorée», a déploré dans un communiqué le commissaire européen aux Affaires sociales, Laszlo Andor, appelant les États membres «à en faire plus pour soutenir la création d'emploi et combattre l'exclusion sociale».

«Nous ne pourrions parler de réelle reprise que lorsque l'économie européenne créera de nouveaux emplois par centaines de milliers chaque mois de manière régulière, et que nous commencerons à faire des progrès tangibles vers la cible de 75% de taux d'emploi», l'un des objectifs de l'Europe à l'horizon 2020, a insisté M. Andor. Le taux d'emploi des 20-64 ans était de 68,3% en 2013 dans l'UE, et de 67,7% ans la zone euro.

Du côté des bonnes nouvelles, le taux de chômage des jeunes a légèrement diminué en mai dans la zone euro, à 23,3% contre 23,4% le mois précédent et 23,9% un an plus tôt. Les 18 comptaient 3,36 millions de jeunes chômeurs en mai, soit 205 000 de moins qu'un an plus tôt.

Parmi les États de la zone euro, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7%), en Allemagne (5,1%) et à Malte (5,7%), qui fait désormais mieux que le Luxembourg (6,3%). Les taux les plus élevés concernent toujours la Grèce (26,8% selon les derniers chiffres disponibles, qui datent de mars), et l'Espagne (25,1%). En tendance sur un an, les plus fortes baisses ont été enregistrées au Portugal (de 16,9% à 14,3%) et en Irlande (de 13,9% à 12%), tandis que les plus fortes hausses ont concerné le Luxembourg (de 5,8% à 6,3%), l'Italie (de 12,1% à 12,6%), la Finlande (de 8,1% à 8,5%) et les Pays-Bas (de 6,6% à 7%).

Dans l'ensemble de l'UE, le chômage touchait en mai 25,18 millions de personnes, soit un taux de 10,3%, en baisse par rapport à avril (10,4%). Le nombre de chômeurs a baissé de 63 000 en un mois et de 1,36 million en un an.

Agence France-Presse

GM fait d'autres rappels... et augmente ses ventes

La série noire s'est poursuivie pour General Motors, mais ses ventes n'en sont pas affectées. GM a connu son meilleur mois de juin depuis 2007.

Le premier constructeur de Detroit a rappelé, lundi, 8,4 millions de véhicules pour un nouveau problème de commutateur d'allumage, qui aurait provoqué trois morts et huit blessés. Ce rappel porte à près de 30 millions le nombre de véhicules rappelés en 2014 par GM, soit près de la moitié de son parc en circulation dans le pays. Et bien plus que les 22 millions de véhicules rappelés en 2013 par tous les groupes aux États-Unis.

GM a provisionné 2,5 milliards pour réparer les véhicules rappelés. Le groupe a aussi an-

noncé lundi les conditions de compensation aux familles victimes d'accidents liés aux défauts découverts sur les modèles rappelés depuis. Le groupe est prêt à payer jusqu'à 1 million de dollars les familles des victimes.

Ce défaut connu depuis 2005 par GM aurait provoqué 54 accidents, entraînant la mort d'au moins 13 personnes, selon un décompte du constructeur. Mais, selon un examen des données fédérales sur les accidents de la route réalisés par la presse américaine, ce sont 309 conducteurs et passagers qui auraient été tués dans des accidents impliquant un véhicule de GM rappelé, et où l'airbag ne s'est pas déployé. Quelque 228 autres

personnes auraient été blessées.

Englué depuis février dans ce scandale de rappels tardifs de véhicules, GM semblait toutefois conserver la confiance de ses clients américains, ses ventes mensuelles dépassant largement les attentes. Le constructeur a enregistré 267 461 immatriculations en juin, soit une petite hausse de 1% sur un an, selon un communiqué. Il surprenait ainsi la plupart des analystes qui misaient sur un recul. Ce sont les meilleures ventes mensuelles de GM pour un mois de juin depuis 2007, s'est réjoui le groupe.

Avec Le Monde
Agence France-Presse

Dîners d'affaires

TABLE D'HÔTE 18^e

DU MARDI AU VENDREDI DE 12H À 15H

511 RUE VILLERAY MONTRÉAL 514.495.1999
RESTOTAPEO.COM

LA GRÈCE À SON MEILLEUR

chez Milos

estiatorio Milos

514.272.3522
5357 Avenue du Parc, Montréal, Qc
H2V 4G9
www.estiatoriomilos.com

GOLF EN RÉGION

LANAUDIÈRE

CENTRE DE GOLF LE VERSANT

FORFAITS GOLF, VOITURETTE & SOUPER

LES MERCREDIS GRILLADES		LES VENDREDIS PASTABAR	
Des Moulins	53,95\$	Des Moulins	62,95\$
Des Braves	58,95\$	Des Braves	71,95\$
Des Seigneurs	66,95\$	Des Seigneurs	77,95\$

Réservations au 450-964-2251 Taxes et service en sus

2075 Côte Terrebonne à Terrebonne • Réservations : 450 964-2251

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 :: jdebilly@ledevoir.com

L'Argentine a un mois pour éviter le défaut de paiement

Les fonds «vautours» adoptent la ligne dure après leur victoire en cour

DANIEL MEROLLA

à Buenos Aires

Le compte à rebours pour éviter un défaut de paiement de l'Argentine avant le 30 juillet a été déclenché lundi sur fond de litige avec des fonds «vautours» datant de la crise économique de 2001.

Jeudi, Buenos Aires a effectué un versement d'un peu plus d'un milliard de dollars, destiné aux créanciers restructurés (93% des détenteurs de titres) et normalement due au 30 juin, mais un juge américain, Thomas Griesa, a ordonné la restitution aux autorités argentines de la somme déposée, mettant en avant que le pays sud-américain devait préalablement solder le litige qui l'oppose depuis des années aux fonds NML Capital et Aurelius Management. Le 16 juin, la Cour suprême américaine a donné gain de cause à NML Capital et Aurelius Management, qui réclament le remboursement — à leur valeur initiale — des titres de dette argentine qu'ils ont rachetés à prix cassés lors de la faillite du pays, soit 1,33 milliard de dollars.

«*Quand un pays paie et assume ses obligations financières, un juge ne peut pas venir altérer la relation contractuelle entre les deux parties [...]. Les fonds ont été déposés comme il se doit pour être mis à disposition des créanciers qui ont adhéré volontairement à l'échange de dette*», s'est insurgé lundi le chef du gouvernement argentin, Jorge Capitanich.

Un des fonds spéculatifs qui a fait condamner l'Argentine aux États-Unis, NML Capital, a nié lundi l'existence de négociations avec Buenos Aires pour régler le litige, alors que le médiateur avait annoncé mercredi dernier que des discussions avaient débuté. NML affirme que «*l'Argentine refuse de négocier le moindre aspect du contentieux*». Quelques heures plus tard, Buenos Aires a annoncé l'envoi d'une délégation du ministère de l'Économie, le 7 juillet à New York.

L'Argentine traîne les pieds pour s'acquitter des 1,3 milliard de dollars car elle redoute que ce règlement déclenche une avalanche de revendications de la part des autres fonds ayant refusé les restructurations de la dette argentine. Ce serait alors 15 milliards de dollars supplémentaires que devrait payer l'Argentine, un remboursement aussi important serait impossible à l'heure où la banque centrale d'Argentine ne dispose que de 28,5 milliards de réserves en dollars, sur fond de déficit énergétique et d'amorce de récession économique.



LEO LA VALLE AGENCE FRANCE-PRESSE

En position de force après leur succès judiciaire, les fonds ont fait savoir à Buenos Aires qu'ils accepteraient un paiement en bons du trésor.

Menaces

«*Si dans un mois il n'y a pas d'accord avec les "holdouts", la situation deviendra extrêmement difficile*», a estimé Daniel Marx, responsable de la société de consultants Quantum Finanzas. L'Organisation des États Américains, basée à Washington, a convoqué pour jeudi une réunion des ministres des Affaires étrangères pour évoquer ce dossier sensible. Le représentant des États-Unis s'est abstenu. Ce litige autour de la dette argentine pourrait menacer de futures restructurations de dette publique en incitant les créanciers à refuser tout compromis avec les États, redoute le Fonds monétaire international.

En décembre 2001, l'Argentine s'est déclarée en faillite, asphyxiée par la dette contractée depuis les années 1970 et ses intérêts. Le pays a

accusé le FMI et la Banque mondiale d'avoir précipité sa perte et imposé aux créanciers deux restructurations, en 2005 et 2010, et une décote d'environ 70%. Pour permettre à l'Argentine de se redresser, 93% des détenteurs de dette argentine ont obtenu. Mais le restant des investisseurs, environ 7% dont NML et Aurelius, s'y est refusé. Grâce aux revenus des exportations agricoles, notamment de soja, l'Argentine a jusqu'ici réglé en temps et en heure ses échéances.

«*L'Argentine doit cesser de se situer dans l'affrontement avec le juge Griesa et comprendre qu'elle doit discuter et trouver un accord avec les fonds qui ont gagné en justice [...]. Elle n'a pas d'autre option que de payer pour éviter un défaut*», estime l'économiste argentin Nicolas Dujoyne. «*Le problème avec ce gouvernement, c'est qu'on ne sait jamais ce qu'il va faire*», estime un cadre de Moody's, Gabriel Torres.

Agence France-Presse

CHINE

SUITE DE LA PAGE B 1

Il ne reste donc plus qu'à relever, chaque mois, l'évolution des prix sur une liste de 70 villes: ils ont baissé pour les logements neufs dans 35 villes en mai, contre seulement huit en avril. Le journal du parti reconnaît donc qu'une «*période d'ajustement*» est en cours, mais attaque néanmoins les plus alarmistes: «*Les remarques pessimistes ont amplifié l'anxiété du marché*».

Il ne manque pas de nommer ces mauvais élèves, économistes de la Société générale, Morgan Stanley ou UBS. L'un d'eux a par exemple fait valoir que, «*si les gouvernements locaux ne parviennent plus à céder de terrains [source d'environ un tiers de leurs revenus], leurs finances seront incertaines*».

Pour cette publication du Comité central, la logique de ces «*groupes d'intérêt*» est limpide: on ne peut exclure qu'ils fassent à dessein grand bruit de ces «*ajustements*» afin d'affaiblir le marché ou d'obtenir, de la part du gouvernement, un assouplissement de politique moné-

taire ou un plan de relance.

Ce journal au service de l'État-parti a le mérite d'ouvrir une interrogation: qui croire? Selon les sources, l'économie chinoise est l'eldorado ou la catastrophe en devenir. Un ancien chef économiste d'UBS prophétisait, le 12 mai, dans le *Financial Times* que, «*cette fois-ci, la bulle immobilière chinoise pourrait vraiment éclater*», juste avant de rappeler qu'il s'agit là du «*secteur le plus important pour l'économie mondiale*».

Au contraire, le *China Daily*, autre porte-voix du gouvernement de Pékin, jugeait à la fin avril

RETRAITE

SUITE DE LA PAGE B 1

La Fédération canadienne des retraités présente notamment des ex-travailleurs de Nortel, de Bell Canada, d'Air Canada, des Pages Jaunes et de White-Birch Stadacona.

«*Si la conversion d'un régime PD en régime PC est faite d'une façon contraignante, la sécurité du revenu pour laquelle il a travaillé toute sa vie serait en péril*, a écrit la FCR. Cela permettrait aux employeurs de réécrire leur bout de contrat et reviendrait à ce qu'une entreprise reprenne une partie du salaire gagné par l'employé au cours des années précédentes.»

Pour l'instant, la FCR se dit «*encouragée par le fait que le fédéral envisage des conversions seulement lorsqu'il y a consentement*».

La FCR a reconnu que les régimes à prestations cibles pourraient être bien accueillis dans certaines situations: dans les milieux de travail où il n'existe actuellement aucun régime, d'une part, mais aussi dans les cas où seul un régime à cotisations déterminées (CD) est en place. Un régime CD fixe le niveau des cotisations, mais il n'offre aucune garantie de revenus de retraite car l'argent accumulé est soumis au jeu des rendements du marché.

«*Dans le cas d'un milieu où il y a déjà un régime PD, des promesses de retraite ont déjà été faites. Si la conversion à un régime PC minait ces engagements, ça serait inacceptable*», ajoute la Fédération canadienne des retraités.

Le document de consultation du gouvernement fédéral prévoit que les régimes PC auraient une structure de gouvernance «*mixte*» afin de représenter les intérêts de toutes les parties prenantes et de bien gérer le partage du risque.

Le niveau de solvabilité des régimes à prestations déterminées évolue au gré des rendements boursiers et obligataires. Au cours des dernières années, bon nombre d'employeurs ont réussi à les fermer et à opter plutôt pour un régime à cotisations déterminées. Ils estiment que le poids d'un régime PD sous-financé coûte cher lorsqu'il faut renflouer les coffres.

La consultation du ministère des Finances touche les régimes de sociétés d'État ou du secteur privé qui sont soumis à une réglementation fédérale. Au Canada, on en dénombre 1234, dont Air Canada et Bell.

L'année 2013 et les premiers mois de 2014 ont été positifs. Selon le cabinet de services Aon Hewitt, qui surveille 275 régimes canadiens, le régime moyen est actuellement capitalisé à 96%.

Dans certains milieux syndicaux, on se méfie de l'avènement des régimes à prestations cibles. Il est toutefois acquis que, dans les milieux où les employés ne disposent que d'un régime à cotisations déterminées, un régime à prestations cibles peut être considéré comme un pas dans la bonne direction.

Le Devoir

IMMOBILIER

SUITE DE LA PAGE B 1

également attendu cette année, se greffant à celui de 13% mesuré l'an dernier.

Le prix médian d'une maison unifamiliale devrait toutefois résister aux pressions baissières pour terminer l'année autour de 283 000\$ dans le Grand Montréal, à 247 000\$ à Québec, en hausse de 1% dans les deux cas.

Pour 2015, la FCIQ pense que le marché de la revente reprendra «*un peu de tonus*», avec une «*très légère augmentation*» du nombre de ventes. Et les hausses de prix «*ne seront que marginales l'an prochain*».

SCHL plus pessimiste

En mai dernier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) était plus pessimiste pour le Québec, tant pour le neuf que pour l'existant, prévoyant une contraction de la demande au cours des prochaines

années. L'économiste principal à la SCHL pour le Québec, Kevin Hughes, faisait alors ressortir la croissance modérée de l'emploi et de l'économie pour expliquer cette baisse.

Il disait également s'attendre à un recul des mises en chantier, à 37 600 unités en 2014 et à 38 700 en 2015, «*notamment en raison de l'offre déjà relativement élevée de logements neufs*». La valeur des propriétés au Québec devrait cependant être plus élevée de 1 à 2% cette année et l'an prochain, et le prix moyen devrait osciller autour de 266 300\$ et

que même en cas d'éclatement de la bulle, «*la chute des prix attirerait de nouveaux acquéreurs dans les grandes villes, menant à une stabilisation du marché*».

La gazette du parti est dans le vrai lorsqu'elle souligne que les banques ne sont qu'un service de leurs propres intérêts. Mais Pékin prend le risque de ne pas voir venir le danger en faisant taire les critiques qui pouvaient jusqu'à présent exprimer leurs vœux plus librement dans le champ économique.

Le Monde

270 000\$ respectivement, a ajouté la SCHL.

En recul depuis 2010, alors qu'elles atteignaient les 51 363 unités, les mises en chantier au Québec ont totalisé 37 758 unités l'an dernier, en chute de 20% par rapport à 2012.

Sur l'ensemble du territoire canadien, la SCHL estime qu'il devrait y avoir entre 172 300 et 189 900 mises en chantier cette année, entre 160 600 et 203 600 en 2015, contre 187 923 unités en 2013.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CAUSE NO : 500-22-213147-146 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA Demanderesse

vs

PIERRE MONGRAIN Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PIERRE MONGRAIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame E., Montréal, Québec dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR;

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ EN REMBOURSEMENT D'UN CONTRAT DE CARTE DE CREDIT, AVIS AU DÉFENDEUR ET DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE sera présentée pour décision devant le tribunal le 5 août 2014, à 9h00, en salle 2.06, au palais de justice de Montréal.

Une copie de la procédure écrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de PIERRE MONGRAIN.

Montréal, le 26 juin 2014

RUXANDRA CORNELIA IEPAN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CAUSE NO : 500-22-213275-145 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)

152810 CANADA INC., F.A.S.N.R.S. PLACE DE VILLE Partie Demanderesse

vs

OLIVIER MOFFETTE, F.A.S.N.R.S. SEPTÎLES PHOTO Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à OLIVIER MOFFETTE, F.A.S.N.R.S. SEPTÎLES PHOTO de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine E., Montréal, Québec dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR;

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ EN ARRÊTAGES DE LOYER ET AUTRES FRAIS DE CREDIT, RÉGULATION DE BAIL ET INDEMNITÉ DE RELOCATION ET INDEMNITÉ POUR FRAIS, ET AVIS AU DÉFENDEUR sera présentée pour décision devant le tribunal le 15 août, à 9h00, en salle 2.06, au palais de justice de Montréal.

Une copie de la procédure écrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention d'OLIVIER MOFFETTE, F.A.S.N.R.S. SEPTÎLES PHOTO.

Montréal, le 26 juin 2014

RUXANDRA CORNELIA IEPAN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO : 540-22-021309-140 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)

BANQUE ROYALE DU CANADA Partie Demanderesse

vs

CLAUDE NGOMA Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CLAUDE NGOMA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. Saint-Martin Ouest, salle 2.02, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance (action sur prêts), avis à la partie défenderesse sera présentée devant le tribunal le 7 août 2014, à Laval en salle 2.10 au Palais de justice de Laval.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de M. CLAUDE NGOMA.

Laval, le 25 juin 2014

MARIA PENAFIOR GREFFIERE ADJOINTE

N.Séguin
Conseiller en redressement financier Syndic de faillite

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PAREX GROUPE INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de **PAREX GROUPE INC.**, de 5324, Brodeur Avenue, Montréal, Québec, H4A 1H9, est survenue le 17 juin 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 juillet 2014, à 10 h 30, au 300, Marcel-Laurin, bureau 211, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté le 26 juin 2014, à Montréal, en la province de Québec.

N. SÉGUIN INC. - Syndic
300, rue Marcel-Laurin, bureau 211, Montréal (QC) H4M 2L4
Tél.: 514-768-2002 - Téléc.: 514 768-2002

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures de la voirie et des transports
Direction des infrastructures

Appel d'offres : 265202

Construction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire, d'une piste cyclable et d'un parc dans le prolongement de la rue St-Viateur, entre les avenues De Gaspé et Henri-Julien dans l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal

L'ouverture de la soumission prévue pour le **2 juillet 2014 est reportée au 14 juillet 2014** à 14h dans les locaux du Service du greffe de l'Hôtel de ville.

Montréal, le 2 juillet 2014

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :
6753038 CANADA INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de **6753038 CANADA INC.**, au 82, rue Du Domaine, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 2S2, Canada, est survenue le 20^e jour de juin 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **14^e jour de juillet 2014 à 9:00 heures**, au Bureau du syndic - Montréal, 1290, rue St-Denis, bureau 802, Montréal (Québec).

Daté à Montréal, Québec le 26^e jour de juin 2014.

Guyline Houle, Syndic

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic
1290, rue Saint-Denis
Bureau 802
Montréal (QC) H2X 3J7
Tél.: (514) 282-8667
Télex.: (514) 282-9667

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-213085-148 COUR DU QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE SEAN RAD et MASUDEH KARIMI Demandeurs

vs

MANOUCHER JAVID Défendeur

ASSIGNATION PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

Avis est donné demandeurs, Sean Rad et Masudeh Karimi, que le défendeur, Manoucher Javid, a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal une Mise en demeure de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur selon l'article 251 C.p.c. Une copie de cette mise en demeure a été laissée à l'intention de chacun des demandeurs, au greffe du tribunal, au palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame Est, Cc H2Y 1B6.

Il est ordonné aux demandeurs de se constituer un nouveau procureur ou de comparaître personnellement dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, le défendeur pourra demander le rejet de la demande des demandeurs, et ce, sans aucun autre avis des l'expiration de ce délai.

À MONTRÉAL, le 26^{ème} jour de juin 2014.

RUXANDRA CORNELIA IEPAN Greffière adjointe J.L.0058

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-213085-148 COUR DU QUÉBEC Chambre civile

CLAUDE DESPATIE Intimé

vs

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

Avis est donné à l'intimé que la requérante a déposé au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, une requête en vertu de l'article 142 de la Loi sur la protection du consommateur. Une copie de cette requête, de l'affidavit, avis et pièces ont été laissés à l'intention de l'intimé, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, Canada.

Il est ordonné à l'intimé de comparaître au local 1.120 du palais de justice de Montréal dans un délai de dix (10) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête en vertu de l'article 142 de la Loi sur la protection du consommateur sera présentée pour décision devant le tribunal le 15 juillet 2014 à 9h00 en salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À MONTRÉAL, le 27 juin 2014.

NATHALIE LECLEFC.
Greffière adjointe J.L. 4411

AVIS

En raison de la vente de son cabinet en date du 1^{er} juin 2014, la garde des dossiers des patients ayant consulté le Docteur Jean-Pierre Parent au 435, boul. Sainte-Anne, bureau 101, Joliette, Québec a été confiée à Docteur Sarah Grégoire-Bertrand qui exercera sa profession au même endroit et conservera le numéro de téléphone (450) 759-9088 et le même horaire, soit du lundi de 8h30 à 19h et du mardi au jeudi de 8h30 à 17h.

Les patients concernés qui n'accepteront pas ladite cession pourront dans les 30 jours du présent avis, reprendre leur dossier ou en demander le transfert à un autre dentiste.

Joliette, le 16 juin 2014

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Mettez votre cerveau au défi

Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mettant votre cerveau au défi chaque jour - solutionnez des jeux de lettres ou posez des gestes de votre main moins dominante!

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

LES SPORTS

ÇA SENT LA COUPE

Il était une fois



JEAN
DION

Lors du match Brésil-Mexique en phase de poules — l'un des grands plaisirs en ce bas monde consiste à employer l'expression « phase de poules », surtout en présence de quelqu'un qui n'a aucune espèce d'idée de ce dont vous parlez et qui se demande ce que les poules viennent faire là-dedans — le gardien Guillermo Ochoa a effectué un arrêt proprement miraculeux aux dépens de Neymar. Celui-ci a dirigé une tête qui semblait destinée à trouver le bonheur dans le coin inférieur gauche du filet. Mais Ochoa y est allé d'une sérieuse détente horizontale et est parvenu *in extremis* à faire dévier la balle hors du cadre.

Immédiatement, la planète foot s'est enflammée : hé, c'était exactement comme quand Gordon Banks avait frustré Pelé pendant l'Angleterre-Brasil du 7 juin 1970 à Guadalajara!

Banks lui-même, aujourd'hui âgé de 76 ans, reconnaît n'en pas revenir. Il a remporté la Coupe du monde avec la sélection anglaise en 1966, mais c'est son arrêt contre le roi du football qui lui vaut d'être passé à la postérité. « *Où que j'aille, les gens m'en parlent tout le temps, racontent-ils récemment. Après toutes ces années, je ne peux pas croire qu'on discute encore de ça. Même des enfants. Je reçois des lettres d'enfants en Chine. Même eux m'en parlent.* »

C'est que les fans de foot ont la mémoire longue. Ou alors, s'ils ne sont pas assez âgés pour avoir vécu l'exploit en temps réel, leurs aînés le leur ont raconté en long, en large et en diagonale avec des trémolos dans la région. Et, grâce à la magie des Internets, voici qu'ils sont maintenant à même de constater de visu ce qui s'est vraiment passé. Certes, lorsqu'on retourne à des images de 1970, on n'a pas précisément droit à des reprises de plusieurs angles et à des superlatifs où on peut pratiquement apercevoir le gazon s'émouvoir d'un superbe tir sur la barre transversale.

Tenez, on hérite à ce point les vieilles patientes que, à l'occasion de Belgique-États-Unis en ronde des 16, on pouvait lire cent mille fois que les deux équipes ne s'étaient rencontrées qu'une seule fois en Coupe du monde. Cela se déroulait en 1930 en Uruguay, les gardiens gardaient avec pas de gants et les cartons étaient faits en vrai carton, et les Américains l'avaient déjà l'affaire puisqu'ils avaient gagné 3-0 et que, s'ils devaient conséquemment être établis favoris, il fallait quand même se méfier des Belges qui mijotent leur revanche depuis 84 ans.

Il y a aussi eu cette histoire du Brésil qui ne s'est jamais vraiment remis, malgré cinq championnats du monde, de la gifle subie au match ultime au Maracanã en 1950, et celle de l'Algérie qui voulait punir l'Allemagne d'avoir disputé un match arrangé avec l'Autriche en 1982, du pays hôte qui aurait une peur bleue (ha ha) de retrouver les Français en demi-finale puisque ceux-ci n'ont pas perdu contre lui depuis 1958 et il y aurait l'ombre de Platini et de Zidane dans le décor.

Et puis, regardez-moi ça un peu. *Twitter* de Sepp Blatter, monsieur FIFA soi-même en personne: « *France-Allemagne en quart. La demi-finale de 1982 est toujours dans les mémoires des fans de foot d'un certain millésime!* » Cette année-là, le 8 juillet avait vu le gardien Harald Schumacher se livrer à un violent assaut sur Patrick Battiston (perte de conscience et de deux dents), la Mannschaft avait surmonté un déficit de deux buts en prolongation et l'avait emporté aux tirs de barrage, et puis voilà, on l'a encore de travers dans l'Hexagone.

Mais tant Joachim Löw que Didier Deschamps semblent en avoir marre de se faire ressortir des trucs de jadis par des gens en mal de copie. Respect pour les anciens, mais la plupart de mes joueurs n'étaient même pas nés en 1982, a dit Löw. C'était un moment important, mais c'était il y a si longtemps, a ajouté Deschamps.

En attendant, veuillez ne pas oublier que le Canada n'a jamais marqué un seul but à la Coupe du monde, aussi, lorsqu'il s'y rendra, vous allez voir ce que vous allez voir.

TENNIS — WIMBLEDON

Raonic dans le sillage de Bouchard

Londres — Milos Raonic a rejoint Eugenie Bouchard en quarts de finale du tournoi de tennis de Wimbledon, alors que le talentueux duo continue d'écrire l'histoire du tennis canadien.

Raonic, 8^e tête de série, a signé mardi sa meilleure performance en carrière au All England Club avec une victoire de 4-6, 6-1, 7-6 (4) et 6-3 face au Japonais Kei Nishikori, 12^e au classement ATP.

Raonic devient seulement le deuxième Canadien à accéder aux quarts de finale à Wimbledon dans l'ère moderne, soit depuis 1968. Il fera maintenant face à l'Australien Nick Kyrgios, 144^e joueur mondial, qui a causé une énorme surprise en prenant la mesure de Rafael Nadal, 2^e tête de série, 7-6 (5), 5-7, 7-6 (5), 6-2.

Bouchard, 13^e tête de série, avait réussi la première à se qualifier pour les quarts la veille en défaisant la Française Alizé Cornet. La joueuse de Westmount affrontera mercredi en quarts l'Allemande Angelique Kerber, qui a éliminé la Russe Maria Sharapova 7-6 (4), 4-6, 6-4. Une fenêtre s'ouvre donc pour les Canadiens.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE / BRUCE BENNETT GETTY IMAGES NORTH AMERICA AFP

Le capitaine Brian Gionta et l'assistant Josh Gorges: destination Buffalo.

HOCKEY

Le Canadien perd Gionta et Gorges et fait place aux jeunes

ROBERT LAFLAMME
à Brossard

Le moment est arrivé pour les jeunes de porter le flambeau bien haut chez le Canadien de Montréal. Marc Bergevin ne s'est pas laissé aveugler par les succès que l'équipe a connus en séries éliminatoires ce printemps et il continue de la bâtir à son goût. Le directeur général se dit même prêt à voir le Tricolore faire un pas en arrière pour arriver à ses fins.

« *Je suis très à l'aise avec ça* », a-t-il répondu sans hésitation quand on lui a soumis un scénario pessimiste lors d'un point de presse mardi.

Le changement de garde qu'il avait évoqué dans le bilan de la saison qu'il a dressé le mois dernier, Bergevin l'a amorcé en étant fort actif à l'ouverture du marché des joueurs autonomes dans la Ligue nationale.

Le Canadien a échangé le vétéran défenseur Josh Gorges aux Sabres de Buffalo tout en mettant sous contrat les attaquants Manny Malhotra et Jiri Sekac, les défenseurs Tom Gilbert et Mike Weaver ainsi que le gardien Joey MacDonald. Tout ça après avoir vu le capitaine Brian Gionta quitter la formation et rejoindre les Sabres.

La veille, il avait envoyé le vétéran attaquant Daniel Brière à l'Avalanche du Colorado afin d'acquiescer l'aillier droit P.-A. Parenteau.

Se disant satisfait de sa récolte mardi, le jeune d.g. n'a

pas caché qu'il poursuivra ses emplettes avec les quelque 16 millions à sa disposition sous le plafond salarial de 69 millions. « *Nous essayons d'améliorer l'équipe, c'est mon job, a-t-il affirmé. Je dois parfois prendre des décisions qui sont difficiles et impopulaires. Mais je ne suis pas ici pour gagner un concours de popularité.* »

Les départs de Gorges et de Gionta créent un énorme vide au chapitre du leadership, mais le d.g. a dit n'avoir aucune crainte parce qu'il estime que les jeunes sont prêts à prendre la relève. Il reviendra aux Carey Price, P. K. Subban, Max Pacioretty et Brendan Gallagher, notamment, d'occuper une plus grande place.

« *Josh et "Gio" sont de très bonnes personnes et ils ont rendu de précieux services au Canadien*, a commenté Bergevin. *Mais l'équipe est à la croisée des chemins. Les jeunes ont prouvé en séries qu'ils sont prêts à exercer un plus grand leadership.* »

La décision de se départir de Gorges en retour d'un choix de deuxième ronde en 2016 a été davantage basée sur l'aspect financier. L'objectif est de dégager un montant de 3,9 millions de la masse salariale de l'équipe pour les quatre prochaines saisons afin de fournir plus de flexibilité dans les négociations à venir avec le défenseur vedette Subban.

Gilbert à la place

L'engagement pour deux ans de Gilbert, à un salaire annuel



ARGENTINE 1, SUISSE 0 (P)

L'Albiceleste de justesse

São Paulo — Le milieu de terrain Angel Di Maria a marqué à la 118^e minute pour offrir mardi à l'Argentine une victoire de 1-0 en prolongation contre la Suisse et une place en quarts de finale de la Coupe du monde de soccer.

Alors qu'une séance de tirs de barrage semblait inévitable, l'attaquant prodige Lionel Messi a surgi dans la surface des Suisses et il a effectué une remise parfaite à sa droite à Di Maria. Celui-ci a dirigé un tir du pied gauche qui n'a donné aucune chance au gardien Diego Benaglio.

Le milieu Blerim Dzemaili a presque créé l'égalité à la toute dernière minute quand il a redirigé le ballon de la tête directement sur le poteau; le retour a rebondi sur son genou et est passé à côté de la cage.

Benaglio avait précédemment gardé la Suisse dans le match en repoussant de la main un tir de Di Maria à la 109^e minute.

Le résultat obtenu au stade Itaquaraó, à São Paulo, a prolongé la tendance de la sélection argentine à s'en tirer avec des victoires acquises à l'arraché depuis le début de la Coupe du monde. Les hommes d'Alejandro Sabella affronteront en quarts la Belgique.

Di Maria a déclaré que les Argentins savaient dès le départ qu'il y aurait de bonnes chances que la rencontre nécessite de la prolongation, comme ça a été le cas à l'occasion de trois des six matchs précédents de la ronde des 16 à ce Mondial. « *Nous savions que ça pourrait nous arriver, mais nous nous sommes donnés corps et âme sur le terrain. Nous avons bataillé pour chaque ballon comme si notre vie en dépendait, et ça nous a permis de l'emporter* », a-t-il souligné.

Le dénouement a été dramatique après un match serré au cours duquel l'Albiceleste éprouvé de la difficulté à déjouer une sélection suisse faisant preuve d'une grande discipline en défensive.

Granit Khaka et Josip Drmic ont obtenu des occasions claires qui auraient pu donner les devants à la Suisse en première demie. Mais, après ça, la Nati s'est surtout attardée à repousser les attaques argentine et à fermer les espaces devant Messi.

« *Nous leur avons rendu la vie très difficile*, a noté le sélectionneur suisse Ottmar Hitzfeld. *Ils ont su garder leur calme. Cela montre que l'Argentine a une bonne équipe.* »

Hitzfeld, dont le frère est décédé à l'âge de 81 ans la veille de la rencontre, a fait savoir que le match de mardi était son dernier en tant qu'entraîneur. « *Ce fut un grand honneur de travailler pour la Suisse. Je suis donc fier de dire au revoir à la Suisse, le cœur rempli d'émotions* », a-t-il dit.

Associated Press

BELGIQUE 2, ÉTATS-UNIS 1 (P)

Les Diables au septième ciel

Salvador — Le milieu de terrain Kevin De Bruyne a transformé une soirée historique pour le gardien Tim Howard en défaite, avec un but et une aide qui ont procuré une victoire de 2-1 en prolongation à la Belgique face aux États-Unis et permis aux siens de passer en quarts de finale de la Coupe du monde de soccer, où ils retrouveront Lionel Messi et l'Argentine.

Avec trois buts inscrits dans cette excitante prolongation, De Bruyne et l'attaquant Romelu Lukaku ont donné une importante avance à la Belgique avant que Julian Green ne resserre l'écart avec 13 minutes à jouer. « *Afin que mon cœur tienne, ne me donnez pas trop de matchs comme celui-là* », a déclaré le sélectionneur belge, Marc Wilmots.

L'attaque sans relâche des Diables rouges a permis à Howard de réussir une brillante performance de 17 arrêts, mais ses coéquipiers ont finalement cédé en prolongation dans un match disputé par une chaleur torride.

Il n'y avait que trois minutes de jouées à cette prolongation quand Lukaku a trouvé de l'espace sur la droite avant de centrer. Le ballon a d'abord été dévié par la défense adverse avant que De Bruyne n'en prenne possession. Après un beau geste technique pour se créer de l'espace dans la surface, son tir bas est passé tout juste au bout du pied droit de Howard avant de trouver l'intérieur du poteau éloigné.

Voyant qu'il venait finalement d'être déjoué, Howard s'est effondré au sol, les yeux vides tournés vers le ciel noir au-dessus de l'Arena Fonte Nova. Le meilleur joueur de la rencontre ne s'est pas trouvé du côté des vainqueurs. « *Ça devait céder à un moment donné* », a dit le gardien d'Everton, de la Premier League anglaise.

À la 105^e minute, les Belges ont semblé mettre le match hors de portée des Américains quand De Bruyne a lancé Lukaku sur la gauche, et l'attaquant a fait mouche.

Mais ce n'était pas terminé. Fraîchement inséré par Jürgen Klinsmann, le milieu de 19 ans Green a ramené les États-Unis à un but à la 107^e minute en battant Thibault Courtois d'une superbe volée depuis la surface. Soudainement, l'espoir est revenu dans le camp américain et une nouvelle équipe s'est présentée sur le terrain, mais le but égalisateur n'est jamais venu.

Associated Press

Ça bouge dans la LNH

Toronto — Les équipes de la Ligue nationale de hockey n'ont pas mis de temps à mettre la main dans leur portefeuille: près de 500 millions \$US ont été dépensés dans les premières heures de l'ouverture du marché des joueurs autonomes mardi, ce qui n'a pas manqué de changer grandement le paysage du circuit Bettman.

À Vancouver, les Canucks ont franchi une étape de plus dans leur tentative de retour vers les sommets du circuit en embauchant le gardien Ryan Miller pour trois ans et 18 millions. À Ottawa, les Sénateurs ont décidé de se tourner vers l'avenir en envoyant Jason Spezza aux Stars de Dallas.

En obtenant Spezza et en faisant signer un contrat à Ales Hemsky, les Stars se sont approchés du sommet d'une association Ouest très compétitive. Ils ont été rejoints par le Wild du Minnesota, qui a offert trois ans et 19,5 millions à Thomas Vanek.

Paul Stastny a obtenu le plus important contrat de cette première journée: quatre ans et 28 millions de la part des Blues de St. Louis, qui tentent

de garder le rythme imposé par les Kings de Los Angeles, les Blackhawks de Chicago et quelques autres formations pour les premières places dans l'Ouest.

Jarome Iginla, que les Bruins de Boston n'ont pu retenir après une excellente campagne, a souligné son 37^e anniversaire de naissance en paraphant une entente de trois ans et 16 millions avec l'Avalanche du Colorado.

Les Sabres de Buffalo ont profité de cette journée pour poursuivre leur reconstruction en s'assurant les services de l'aillier gauche Matt Moulson pour cinq ans au coût de 25 millions. Ils ont également offert un contrat de trois ans et 12,75 millions au capitaine du Canadien de Montréal Brian Gionta et fait l'acquisition de Josh Gorges.

L'attaquant Brad Richards, dont le contrat avait été racheté par les Rangers de New York, a trouvé preneur chez les Hawks pour 2 millions.

Disposant d'une importante marge de manœuvre sous le plafond salarial et de fonds supplémentaires fournis par leurs nouveaux propriétaires,

de 2,8 millions, vient combler la perte de Gorges. Le retour de Weaver pour une saison (1,75 million) permettra à l'entraîneur Michel Therrien de miser sur trois défenseurs droitiers, Subban étant l'autre. Le Russe Alexei Emelin, un gaucher qui jouait à droite, pourra donc jouer de son côté naturel.

L'Américain Gilbert a confié qu'il avait failli parapher une entente avec le Tricolore à la même période l'an dernier. « *Je suis heureux que ça ait fonctionné cette année. Le Canadien, c'est la Mecque du hockey, et l'équipe peut aspirer aux grands honneurs.* »

Gilbert, 31 ans, et Weaver, 36 ans, ont joué ensemble chez les Panthers de la Floride la saison dernière avant que le CH n'obtienne Weaver.

Se décrivant comme un défenseur mobile dont la relance est la principale qualité, Gilbert a inscrit trois buts et il a amassé 25 passes en 73 matchs en 2013-2014. Il a affiché un rendement de -5.

Les jeunes Jarred Tinordi et Nathan Beaulieu, qui cogneront à la porte de la LNH, gagneront du galon. Bergevin n'a pas écarté la possibilité que le vétéran Francis Bouillon revienne avec l'équipe comme réserviste.

Pour ce qui est de Gionta, le Tricolore n'avait pas les moyens de retenir ses services. Bergevin a coupé court aux questions en regard de sa succession au poste de capitaine.

La Presse canadienne

La Presse canadienne

CULTURE

Ben Sidran, le dandy de la décontraction

SERGE TRUFFAUT

De-ci de-là ou encore par-ci par-là, Ben Sidran est là. On ajoutera : évidemment augmenté du point suivant ! Car, ce soir et demain soir, le conteur, d'ailleurs très lettré, des histoires anodines en apparence et des autres sera à l'Upstairs en compagnie de trois musiciens qui sont aussi ses complices depuis bien longtemps.

Mais, si on a associé maître Sidran à l'ubiquité, c'est aussi pour ce chapelet de faits et gestes chaleureux qu'il a posés des deux côtés de l'Atlantique des années durant. Et ce, à divers titres. L'héritier direct de Mose Allison et indirectement de Fats Waller, Nat King Cole et en vérité de tous les conteurs de tous les horizons s'est effectivement manifesté sur tous les fronts.

A telle enseigne qu'il est l'archétype du bonhomme que chacun connaît sans nécessairement savoir qu'il le connaît. L'archétype du musicien que tout un chacun a entendu. Avant-hier, soit dans les années 60, il a distillé ici et là ses notes pianistiques pour les Rolling Stones, Eric Clapton, le producteur Glyn Jones et autres *British*, alors qu'il était étudiant en littérature à l'Université du Sussex.

Juste auparavant, il avait formé un groupe avec deux musiciens qui devaient faire la fortune des radios FM, soit Steve Miller et Boz Scaggs. Juste après, il a été le producteur d'albums signés par Van Morrison, Rickie Lee Jones, Georgie Fame et beaucoup,



SIX MEDIA

Héritier direct de Mose Allison et indirectement de Fats Waller, de Nat King Cole et de tous les conteurs de tous les horizons, Ben Sidran est aussi génial parolier que fin compositeur.

beaucoup, beaucoup d'autres clochards célestes des notes bleues, dont son héros Mose, le Allison, l'auteur encyclopédiste d'*If You Live. Yes!*

Parallèlement, il a été habité par le syndrome qui habite tous les docteurs qui ne sont pas ceux de la médecine ou de la fumisterie en conserve. De-

que-cé ? Le détenteur d'un doctorat en études américaines à tout logiquement agencé des cohortes de mots, confectionné des contingents d'idées. Bref, il a composé des livres : notamment une étude sur la sociologie de la musique noire, qui avait été saluée par les principales revues de jazz,

ainsi qu'un recueil d'entrevues avec les grands musiciens de jazz — *Talking Jazz* — qui nous avait conquis. En fait, « Parler le jazz » est le fruit des entretiens réalisés pour le bénéfice de la meilleure radio jazz du monde-mondial, soit bien entendu NPR, le réseau radio de la meilleure télé du

monde-mondial, soit bien évidemment PBS.

On rappelle ces objets verbaux pour mieux souligner qu'aujourd'hui Sidran chante beaucoup. Il s'épanche comme jamais auparavant. Il est aussi génial parolier que fin compositeur. Il est aussi mémorialiste des objets verbaux conçus par autrui.

Tenez, il y a deux ou trois ans, il s'est attaché à dissenter sur Bob Dylan en puisant évidemment dans le répertoire de l'auteur de *Gotta Serve Somebody*. Le résultat avait ceci d'étonnant qu'il ne ressemblait à aucun des hommages ou clin d'œil adressés à Robert Zimmerman. Peut-être que les singularités, au demeurant convaincantes, de ce *Different Dylan* tiennent au fait que son auteur vient de l'univers du jazz. De cela, mais également de ceci : Sidran est LE dictionnaire des mots du jazz.

En effet, avec l'archiregretté Jimmy Rowles, le pianiste préféré de Marilyn Monroe, il a en commun une connaissance encyclopédique des morceaux grands et petits qui forment l'histoire du jazz. Il y a chez Sidran un souci remarquable pour ce que les autres ont réalisé et nous ont donné. Dit autrement, il respecte autant les compositions des autres que les siennes.

Cela étant, Ben Sidran est la définition, la personification du *cool*. Pas du *cool jazz* ou du *cool-machin-chose*, mais bien du *cool*. Dit autrement (bis), Sidran est le dandy de la décontraction musicale. Bref, il est unique.

Le Devoir

BRAD MEHLDAU

Le solo qui dit tout

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Même salle, même Steinway sobrement éclairé, même concept — du piano solo jazz. Et pourtant, un univers entre ce que Brad Mehldau a présenté mardi soir et ce que Keith Jarrett a fait trois jours plus tôt. Avec une constante : dans les deux cas, de grands concerts.

Brad Mehldau a souvent joué en solo à Montréal (au Gesù en 2000, 2008 et 2011), mais c'était sa première performance à la Maison symphonique. « *Gorgeous* », a-t-il décrit succinctement.

Formidable, la salle l'est assurément. Surtout avec un Brad Mehldau sur scène, dirons-nous. Car pour révéler les textures, la tessiture et la profondeur d'un piano (quelles basses !), le style du pianiste est une sorte de mesure-étalon.

La densité du jeu solo de Mehldau n'a pas vraiment d'équivalent dans le monde du jazz. Doté d'une puissante technique classique — et d'une main gauche totalement indépendante de la droite, bonjour les contrepoints —, Mehldau superpose les schémas harmoniques, mélodiques et rythmiques avec une fluidité quasi terrifiante. Beaucoup de notes, mais avec tous les silences nécessaires. Un truc d'intériorité et d'ouverture.

Un style tourbillonnant, puis rassérénant. Juste équilibre partout pour un art solo qui dit tout : les climats du cœur, les tourments intérieurs, les apaisements de la vie.

On sait l'intérêt porté par Mehldau à la musique folk-rock, lui qui pige depuis ses débuts dans le catalogue créé par Paul Simon, les Beatles, Nick Drake, Elliott Smith et autres Radiohead. Mardi, il a ajouté deux sommités à sa liste, Bob Dylan et Tom Waits, et ce furent deux occasions de prendre la mesure du travail jazzistique que le pianiste accompli autour de chansons qui, dans leurs versions originales, tiennent sur quatre ou cinq accords.

Prenons *Don't Think Twice It's All Right*, de Dylan. Mehldau s'est attaqué à la chanson en posant la mémorable mélodie. Toute simple et jolie, celle-ci, « *I gave her my heart but she wanted my soul*... » Mais point de chantonnement ici : Mehldau s'est déjà éloigné, a enrichi progressivement les harmonies, a ajouté des couleurs aux teintes profondes, et cette longue improvisation redéfinit carrément l'œuvre.

Même chose pour *Martha*, ballade écrite par Waits en 1973. Là comme ailleurs, quand Mehldau se saisit d'un thème, c'est pour le développer longuement, en bâtissant une architecture harmonique et mélodique complexe qui ne perd pas le fil émotif.

Voilà : 90 minutes de grand piano qui disait beaucoup.

Le Devoir

Le Devoir

Paul Mazursky est décédé à 84 ans

Los Angeles — Paul Mazursky, scénariste et réalisateur américain, est décédé lundi à l'âge de 84 ans. La porte-parole de M. Mazursky, Nancy Willen, a annoncé mardi que le cinéaste avait succombé à un arrêt cardio-pulmonaire au centre médical Cedars-Sinai, à Los Angeles. Au cours de sa carrière, M. Mazursky a été finaliste pour plusieurs Oscars, notamment pour le scénario de *Bob, Carol, Ted et Alice*, *Harry and Tonto*, *Enemies, A Love Story* et *La femme libre*.

Agence France-Presse

Tous gagas de Tony, y compris la Lady

SYLVAIN CORMIER

Ca n'a pas tardé. La dame à ma gauche me demande quel âge il a, Tony Bennett. Je lui dis. Elle me fait répéter. Ses pupilles deviennent des boules de quilles. Elle relaie le chiffre à son mari, lequel semble un peu effrayé par les yeux exorbités de son épouse : *eighty-seven*. Eh oui, *oh yes*. C'est dingue en effet, à cet âge vénérable, un tel entrain, cette sveltesse dans la gestuelle, cette station debout tout le temps debout (pas de tabouret, jamais), cette forme plus que resplendissante et le sourire assorti (on dirait l'oncle de Robert

de Niro). Et cette voix capable de tout, et ces notes tenues à volonte et poussées jusqu'au troisième balcon, et ces phrases percutants ou caressants selon les besoins, et ce swing leste, cette joie de chanter, ce bonheur de donner le « *great american song book* » hors du temps et des modes. Oui, à 87 ans, m'dame!

Plus fort encore, on finit par ne plus y penser, et c'est la vraie réussite d'Anthony Dominick Benedetto, après plus de six décennies de carrière ininterrompue : il sait tellement y faire qu'on se concentre rapidement sur les performances, chaque chanson telle que rendue en ce mardi soir à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA.

Ce qui épaté, c'est la finale qui tue (avec reprise), dès *Maybe This Time*, le troisième titre du

programme : on se croirait aux rappels. C'est la version frénétique de l'imparable *I Got Rhythm* : le titre de la chanson n'est pas qu'un titre, il a le rythme, oh qu'il a le rythme. Et les quatre musiciens avec lui, des pointures, pour ainsi dire un mini-big band. Ça se suit, ces gens-là, et depuis longtemps. Faut entendre comment la frénésie fait place au gouleyant dans la version *jazy-smoooooth* de *Cold, Cold Heart*, la chanson de Hank Williams que Bennett enregistra en 1951. L'aisance décantée de l'excellence, à ce point-là, c'est le grand art. Et ça repart en swing pour *Sing You Sinners*, et ça devient tout léger pour *Steppin' Out With My Baby*. Merveilles, toutes. Merveilleusement habile au présent, monsieur Tony.

Et puis arrive... Lady Gaga. Surprise? Pas totale, ça avait filtré, mais Wilfrid en perd son partiel dans les allées : mes dents! Eh! Vous marchez sur mes dents! C'est qu'elle s'est fait grande Lady, la Gaga, pour le crooner suavissime. Splendeur que cette robe blanche, cette coiffure, vision hollywoodienne. On est quelque part entre Barbra et Liza, la grande classe et la gouaille à la même enseigne. Belle occasion saisie, à la veille du spectacle de Lady Gaga au Centre Bell : les tourtereaux viennent d'enregistrer un album jazz, qui sort en septembre.

La Lady est pâmée, le Tony séduit, la foule dans tous ses états. Une grosse séquence de quinze bonnes minutes et quatre titres célébrera l'improbable union : *But Beautiful* en duo, *Lush Life* par la Gaga seule (qui se défend admirablement), *Sophisticated Lady* en réponse par le crooner, *It Don't Mean a Thing (If it Ain't Got That Swing)* en joyeux tandem. Oui, ovation dument monstre.

Après, le leste Bennett reprend son show comme si de rien n'était, retouchant à sa fine manière les standards comme s'il s'agissait d'œuvres picturales à restaurer au plus près de leur magnificence première : *The Way You Look Tonight*, *Boulevard of Broken Dreams*, *The Shadow of Your Smile*, l'exquise *Smile* de Chaplin, tout est servi avec panache et minutie. Ça finit dans les airs avec *Fly Me To The Moon* sans amplification, même pas besoin. Quand on a l'âge de son plaisir, il suffit de chanter fort et bien.

Le Devoir

Le Devoir

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1. Cinéaste québécois.
2. Où règne l'entente - Ajoute du sucre.
3. Cette chose-là - Scrabble - Intention.
4. Ère de l'Islam - Bois très léger.
5. Pays européen.
6. Poissons marins - Ville d'Italie.
7. Enfonce - Sable mouvant - Monnaie nippone.
8. Trompé - Mercure.
9. Regarde - Pas nous.
10. Bidule - Biceps.
11. Recueillir - Pas expéditif.
12. De Haute-Écosse - Merveilleux.

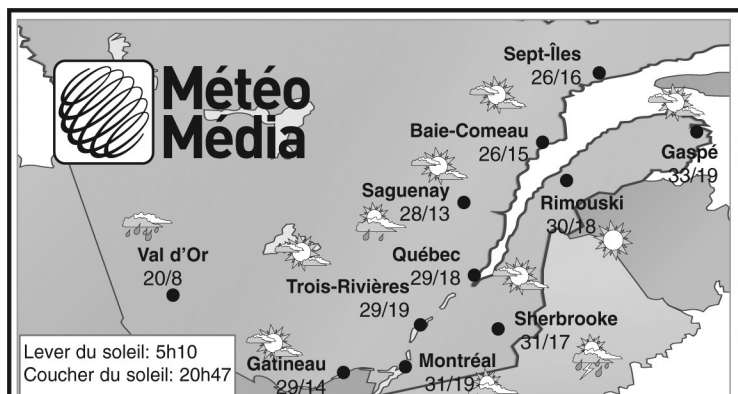
4. Mammifère arboricole - Pollué.
5. Sélénium - Reporte au pouvoir.
6. Mot qui qualifie le substantif auquel il est joint - Mari.
7. Boulevard - Squelette.
8. Cercles - Le plus jeune des dieux.
9. Actinium - Asa-foetida - Éclabousse.
10. Aristocratie - Déterminant pluriel.
11. Touffus - Essaient.
12. Déroulent - Abréviation chrétienne.

VERTICALEMENT

1. Écrivain québécois - Boisson.
2. Héros de Virgile - Travailler.
3. Antilope d'Asie - Mammifère plantigrade.

1	S	A	I	N	T	M	A	U	R	I	C	E
2	A	N	G	E	U	R	E	C	R	A	S	E
3	G	E	N	E	U	R	A	T	O	C	A	
4	U	S	A	L	E	S	T	P	I	F		
5	E	R	A	M	B	E	L	E	L			
6	N	I	E	R	B	I	A	T	R	E		
7	A	N	M	O	U	R	I	R	O			
8	Y	O	G	A	R	E	N	V	O			
9	D	A	D	A	I	S	A	B	A	T		
10	F	O	R	A	I	N	R	I	E	U		
11	U	R	E	S	E	V	E	R	I	T	E	
12	T	E	R	R	I	E	R	G	E	R	E	S

SOLUTION DU DERNIER



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 27/18	Sol 29/16	Londres	Sol 25/8	Sol 26/9
Moncton	Sol 30/19	Ora 28/17	Los Angeles	Sol 24/18	Sol 25/18
Saint-Jean	Var 22/16	Ora 20/14	Mexico	Plu 17/12	Plu 19/12
Toronto	Ave 28/15	Var 24/13	New York	Ora 33/24	Ora 31/22
Vancouver	Sol 24/14	Var 20/13	Paris	Sol 26/7	Sol 30/7
Winnipeg	Sol 21/11	Sol 23/13	Tokyo	Ave 29/21	Plu 27/20

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 31	19	26/16	23/14	25/14
Possibilité d'orages, pdp 40%.	Généralement dégage.	Averses isolées, pdp 70%.	Ensoleillé.	Ensoleillé
Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 29	18	26/13	22/11	24/12
Passages nuageux.	Généralement dégage.	Averses isolées, pdp 40%.	Quelques averses, pdp 70%.	Ensoleillé
Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 29	14	24/13	24/12	26/14
Ciel variable.	Passages nuageux.	Averses isolées, pdp 40%.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



Nos choix au FIJM

Rafael Zaldivar
Musicien très rigoureux dans sa démarche — il pratique six heures par jour en suivant une méthode précise — Zaldivar est rapidement devenu un incontournable du jazz montréalais. Le pianiste d'origine cubaine présente *Afro Cuban Revival*, qui évoque le folklore et les richesses rythmiques de la musique de son pays. En quintet. *A L'Astral*, 18 h.

Sandra Nkaké
On l'a vue en janvier au Festival international de jazz de Port-au-Prince : le spectacle de Nkaké est tout de dynamique. Entre rock, soul, pop et jazz sur *grooves* profonds, la chan-

teuse franco-camerounaise dévoile une présence scénique exceptionnelle. *Scène Bell*, 22 h.

Guillaume Bourgault-Côté



D Lire aussi · Les critiques du spectacle en programme double de *Burning Spear* et *Sly & Robbie* par Yves Bernard. ledevoir.com/fijm2014

CULTURE

Affreuse, sale et pas très méchante

TAMMY

☆☆☆☆
 Réalisation: Ben Falcone. Scénario: Ben Falcone, Melissa McCarthy. Avec Melissa McCarthy, Susan Sarandon, Allison Janney, Kathy Bates, Mark Duplass. Image: Russ T. Alsbrook. Montage: Michael L. Sale. Musique: Michael Andrews. États-Unis, 2014, 97 minutes.

ANDRÉ LAVOIE

Elle a sans doute rêvé de jouer les ingénues et les princesses, mais, avec sa corpulence et sa bouille inimitable, Melissa McCarthy a plutôt misé sur ses (nombreux) talents comiques. Dans quelques films où elle ne fait que de courtes apparitions (*This is 40*, par exemple), son énergie insolente fait merveille, et elle n'a pas mis de temps à voir son nom en haut de l'affiche.

Non seulement elle est la vedette incontestable de *Tammy*, une comédie en forme de *road movie* réalisée par son conjoint, l'acteur Ben Falcone, mais elle signe avec lui un scénario visiblement destiné à prouver qu'elle peut faire plus que susciter les rires. Le virage n'a rien de radical, nageant à nouveau dans les eaux troubles et nauséabondes de l'univers *white trash*, celui des bagnoles usagées, des boulots mal payés et d'un langage savamment émaillé de grossièretés. A ce jeu, elle n'a rien d'une princesse: elle est tout simplement la reine.

Sa couronne est toutefois tachée d'huile à moteur et à friture, car elle réussit à perdre, le



Tammy (à droite) et sa grand-mère vivent une suite de péripéties rocambolesques dans un film à deux vitesses, où la sentimentalité plombe les meilleures intentions.

même jour, une voiture déglinguée et un emploi de caissière dans un restaurant suintant les gras trans. Lorsqu'elle découvre les infidélités de son mari, la coupe, déjà pleine, déborde de toutes parts, et elle rêve de prendre la route pour fuir ce désastre. Elle ne pourra le faire qu'en compagnie de sa grand-mère (Susan Sarandon, en mode *Thelma & Louise* version ridée), diabétique, alcoolique, libidineuse, polissonne et voulant depuis toujours visiter Niagara Falls (le bon goût ne figure pas dans les gènes familiaux). Cette

escapade sera pour Tammy l'occasion de panser les blessures de son ego et de croire à nouveau en l'amour, le tout entre une virée au poste de police, un cambriolage ridicule et une soirée festive au milieu d'une foule de lesbiennes. Rien de moins.

Toutes ces péripéties, certaines rigolotes, d'autres traînant en longueur, sont assorties de pauses alliant tendresse et complicité féminine, moments où Melissa McCarthy déploie beaucoup d'énergie à casser son image clownesque. À ce chapitre, elle n'est pas tou-

jours crédible dans ce film à deux vitesses, où la sentimentalité plombe les meilleures intentions et rend chaque bonne blague encore plus précieuse parce que clairement dans un récit plutôt décousu.

Pour cette actrice diablement efficace (voyez *The Heat*, vous m'en donnerez des nouvelles), son sens du comique n'est plus à démontrer, mais son sens du mélodrame reste encore à prouver.

Collaborateur
 Le Devoir

Délivrez-nous des navets

DÉLIVREZ-NOUS DU MAL (V.F. DE DELIVER US FROM EVIL)

☆☆☆☆
 Réalisation: Scott Derrickson. Scénario: S. Derrickson, Paul Harris Boardman. Avec Eric Bana, Edgar Ramirez, Olivia Munn, Sean Harris. Image: Scott Kevan. Montage: Jason Hellmann, S. Derrickson, P. H. Boardman. Musique: Christopher Young. États-Unis, 2014, 118 minutes

FRANÇOIS LÉVESQUE

En 2010, dans le désert irakien, un petit détachement de soldats américains est tombé sur un ancien lieu de culte à moitié enseveli. Sol jonché de crânes, mur couvert d'inscriptions étranges: l'endroit était maudit et les soldats en sont ressortis transformés, ou plutôt possédés. Trois ans plus tard dans le Bronx, à New York, le policier Ralph Sarchie, athée au moment des faits, a croisé leur route ainsi que celle d'un curé

tourmenté, le père Mendoza. Le film *Délivrez-nous du mal* relate leur histoire, véridique assure-t-on en début de film. «Ben quin»!

Mi-drame d'horreur, mi-drame policier, *Délivrez-nous du mal* se plante dans l'un comme dans l'autre genre. D'une part, les éléments horribles s'avèrent éminemment génériques pour quiconque a vu ne serait-ce que deux ou trois longs métrages faisant la part belle à ces bondieuseries cinégéniques. D'autre part, les aspects policiers ne distinguent guère le film des télé-séries procédurières standards du type *La loi et l'ordre*.

Scott Derrickson, le réalisateur de *Délivrez-nous du mal*, a tâté autrefois la possession démoniaque dans *L'exorcisme d'Emily Rose* (2005), plus réussi, et plus ambigu (et également «basé sur des faits vécus»). Cela dit, son plus récent film lorgne davantage du côté du méconnu *L'exorciste III* (1990), de William Peter Blatty, qui fusionna autrefois les deux genres en question



Le film comprend une scène d'exorcisme des plus ridicules.

avec autrement plus d'intelligence. Certes, Blatty est l'auteur du roman et du scénario de *L'exorciste* original, qui demeure LA référence. Il n'empêche, Derrickson aurait eu intérêt à étudier le travail du vieux maître de plus près, notamment en ce qui a trait à la construction du scénario.

N'importe quoi

En effet, le principal problème du film ne réside même pas dans sa foncière banalité, mais bien dans son absence totale de rigueur narrative. Déjà chaotique dans la mise en place initiale (les personnages, leurs relations, les enjeux en présence), le scénario déraile complètement au dernier acte, qui contient en prime l'un des exorcismes les plus ridicules

de mémoire de cinéophile. Involontairement drôle, cet épisode n'est que la manifestation la plus spectaculaire du manque de logique interne qui caractérise le récit, avec des protagonistes qui agissent de manière contraire non seulement à leurs formations professionnelles respectives, mais au bon sens le plus élémentaire. Des protagonistes, qui plus est, qui se retrouvent constamment à la remorque de développements que le spectateur aura systématiquement anticipés.

Bref, on ne croit pas une seule seconde à ces personnages. Et si l'on ne croit pas en eux, impossible d'adhérer à leur histoire. Aussi «véridique» soit-elle.

Le Devoir

Actualités shakespeariennes II



ALEXANDRE CADIEUX

Je poursuis aujourd'hui mes célébrations québéco-shakespeariennes, contribution locale au 450^e anniversaire de naissance du barde de Stratford, et ce, malgré le fait que, comme on l'a lu ensemble la semaine dernière, l'authenticité de son certificat de paternité sur l'immense production dramatique qu'on lui attribue demeure vivement contestée. Rappelons qu'un chercheur mont-réalais, Lamberto Tassinari, propose comme candidat de substitution un lexicographe aux origines italiennes, John Florio.

S'intéressant à d'autres types de controverse, Jennifer Drouin se propose quant à elle de poser un regard diachronique sur les différentes adaptations du corpus shakespearien réalisées au Québec depuis la Révolution tranquille. Dans son ouvrage *Shakespeare in Québec: Nation, Gender, and Adaptation* (Presses de l'Université de Toronto), l'universitaire originaire de la Nouvelle-Écosse démontre par quelles stratégies parfois paradoxales les auteurs d'ici se sont appropriés les figures canoniques de la dramaturgie élisabéthaine pour en faire des symboles d'une résistance sociopolitique, culturelle, féministe ou, plus rarement, homosexuelle.

Pour cette militante péquiste diplômée de l'Université McGill, les Québécois francophones entretiendraient avec Shakespeare une relation ambivalente, quelque part entre déference et défiance. Grâce à une approche composite faisant appel aux théories postcoloniales, féministes et «queer», toutes plus répandues chez nos collègues anglos que francos, Drouin se livre à une lecture attentive, parfois téméraire mais assez rafraîchissante, d'une série de réécritures dramatiques parfois étudiées ailleurs, mais jamais sous cet angle résolument original.

Être ou ne pas être libre

Après avoir exposé quelques tendances adaptatives observées chez des Shakespeare canadiens, australiens, néo-zélandais, écossais et catalans, Jennifer Drouin délimite son terrain de jeu en précisant ce qui distingue l'adaptation et l'appropriation de la seule traduction. Déboulonnant au passage certains mythes tenaces sur le nationalisme québécois au profit de son lectorat anglophone, elle conserve néanmoins une certaine distance critique soucieuse d'établir les nuances qui s'imposent.

Elle s'attaque ensuite à l'examen du classique de Robert Gurik, *Hamlet, prince du Québec* (1968), pièce construite

sur le dilemme national «Être ou ne pas être libre» dont le héros oscille entre la morne rumination et le désir de «passer à l'action». C'est d'ailleurs une éloquente photographie tirée de la version scénique de cette œuvre qui orne la couverture de son ouvrage: on y voit Hamlet-Québec soulevant la toge fleurdelisée de Rosencrantz-Gérard Pelletier — le comparse de Guildenstern-Jean Marchand, évidemment — afin d'en révéler le revers brodé de feuilles d'érable...

Comparant intelligemment la pièce de Gurik et sa traduction anglaise présentée à London (Ontario) quelques mois après sa création montréalaise, Drouin souligne également que, dans ce plaidoyer dramatique pour l'indépendance, le rôle des femmes s'avère complètement escamoté. Difficile de ne pas être d'accord avec elle lorsqu'on se souvient que la douce Ophélie y est représentée sous les traits de... Jean Lesage.

Autres éléments incontournables d'un tel corpus, les «traductions» signées par Michel Garneau se voient consacrer un chapitre entier. Outre sa version de *La tempête*, on insiste fortement ici sur son *Macbeth* (1978), occasion pour le poète et dramaturge de déployer la variante fantasmée d'un parler québécois du XVIII^e siècle et une topographie de l'Écosse aux allures de plaines d'Abraham.

Les femmes, les exclus

C'est chez un Jean-Pierre Ronfard pré-*Lear*, (1977) et post-référendaire (*Vie et mort du roi boiteux*, 1981) que l'auteur de *Shakespeare in Québec* déniche les premières traces d'un salut collectif qui passera par les filles, seules aptes à succéder aux pères ambitieux et aux mères manipulatrices une fois que tous se seront entretus. Constat légèrement différent à la suite de la lecture des *Reines* de Normand Charette, où seule la jeune Anne Dexter, invention charettrienne circulant presque en silence parmi les épouses royales de la guerre des Roses, n'est pas étouffée par la convoitise ou la veulerie.

On doit également à Jennifer Drouin un examen consciencieux d'*Hamlet-le-Malécite* de Jean-Frédéric Messier et Yves Sioui Durand, où le questionnement identitaire du prince danois sert de reflet aux déchirements vécus par un jeune acteur d'origine autochtone confronté à la lente corruption de sa culture. Exception plutôt que règle au sein de l'ensemble ici scruté, cet *Hamlet* aborigène vient illustrer à la fois la malléable disponibilité de l'univers shakespearien et les transformations des relations entretenues entre ce dernier et les différentes aspirations du devenir québécois.

acadieux@ledevoir.com

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
SRC	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes dans le placard	L'Épicerie	La petite séduction / Catherine Proulx-Lemay		Pénélope McQuade / Mike Ward, Élyse Marquis.		Le Téléjournal	22h45 Cap sur l'été		23h45 Paquet voleur express	0h15 Dre Grey, leçons	
TVA	17h55 TVA nouvelles	Sucré salé		Caméra café	ON NE RIGOLE PAS AVEC LE ZOHAN (2008) avec John Turturro, Emmanuelle Chriqui, Adam Sandler.				TVA nouvelles	22h35 Juste pour rire	23h20 Sucré salé	23h50 SANG ET CHOCOLAT (2007) Agnes Bruckner.		
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Cuisine futée,	Les verts contre	Mad Men / Conquête de territoires		LES AFFRANCHIS (1990) avec Robert De Niro, Joe Pesci, Ray Liotta.					23h35 Génial! / Adib Alkhalidly, Anaïs Favron.		
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Les Prix Juneau	Apollo dans l'frigo	Personne d'intérêt / Il faut sauver Carter		Mémoire sous enquête / Une jeune fille sans histoire		Brassard en direct	Un gars le soir	Opération Séduction	L'Instant Gagnant		
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Grands reportages Partie 3 de 6		Le Téléjournal		Le National	RDI économie	24/60		Grands rep.	
TV5	17h50 Champi.	Journal FR	Science/fiction	Amérikologie	Cash Investigation / Les récoltes de la honte		21h35 Vu-ciel		On n'est pas que des cobayes		23h40 LE VOYAGE AUX PY...			
D	Convoi extrême		Contact animal		Chargés à bloc / Brocanteurs				Enchères	Transports	Ax Men: Danger en forêt		Docu-D	
VIE	Maison, argent	Vendre!	Marriage/lune de miel		Maman, papa, j'étouffe!				Le pro du patio	Idées grandeur	Vendre ou rénover?		Maison, argent	
MP	Top musique		Buzz		M. Net				Pauly D	Misteur T	Cliptoman		Kardashian	
MIX	Cliptographie / Pierre Lapointe		Les dernières 24h de...		Les années / Patsy Gallant				Lég. du Rock	Histoire style	Benezra reçoit / Patricia Kaas		Les tops et les flops	
VRAK-TV	Paire de rois	Paire de rois	Grenade?		Grenade?				Glee / Mise à nu	Arrange-toi	Les testeurs		Le studio	
TIF	Les Simpson	Singes	Défenseurs	Johnny Test	Colis Planète X / Têtes-Claques		Les Simpson	Family Guy	American Dad	South Park	Les Simpson		Dans l'canyon	
RDS	Le magazine	Le magazine	LMB Baseball / Cubs de Chicago		c. Red Sox de Boston (D)				Sports 30	Sports 30	FIT Tennis - Wimbledon		American Dad	
HISTORIA	Extraterrestres Partie 2 de 2		Tank: Les grands combats		G.O.L.F. histoire		Les enquêtes du NCIS		Napoléon				Espions d'états	
ARTV	Bataille évolution / La vitesse		Rendez-vous / Comme magie		Borgen, une femme au pouvoir		21h20 ARTV / Réve acteur		La galère		La Fête du Canada / Nadja Créer		Arme absolue	
EXPLORA	Blue Bloods / Noir et bleu		La Semaine verte		Le Canada grandeur nature		21h05 D-Day: Ils ont inventé le débarquement		Franklin & Bash		Il était une fois l'humanité		Aidan Black	
SERIES+	Comment...fait		Castle / L'art de voler		Divas de l'au-Delà / Trio Beauty & the Beast		Bones / Comme un tigre		666 Park Avenue		La diva du divan		Les stupéfiants	
ZELE	Les stupéfiants		Jobs de bras				Surmatériel / Qui sème le vent...				Baiser fatal			
C. SAVOIR	Les réussites du Québec		Déficit zéro		Jeux de Génie		Planète Terre / Objectif Nord		Journalisme		Cultiver bon moral		Mini-Health	
EVASION	Dans tes yeux	Prêt à partir	Structures insolites		Conférences du CORIM		Mtl bouche à bouche / Atwater		Ces lacs qui tutoient le ciel		Survivor: Samoa		Fourchette	
TFO	MiniTFO/Zoubi	Caillou/Barbab.	Son altesse		J'ai trouvé dans une chanson		APRES LA BATAILLE (2012) Menna Shalabi.				Maisons		Artistes/BRBR	
Cinéma	18h45 L'ODYSSEE DE CHARLES LINDBERGH (1957)				James Stewart.		BARTON FINK (1991) avec John Goodman, John Turturro.				OH, QUELLE NUIT (1992) Corey Haim.		La portée	
Séran	17h30 CAPITAINE PHILLIPS (2013)		Tom Hanks.		CINO ANS DE REFLEXION (2012)		avec Jason Segel, Emily Blunt.		22h10 TELLEMENT SECRETE (2012)		23h35 SILENT HILL: REVE...			
Planète	Mission restauration		Planète Bac		Confessions d'un		Faites entrer l'accusé		Enquêtes		Instinct Sauvage		Everest	
MTV	Libre-service		Juste pour rire / Cours toujours		Mise à jour		Code régional / 100 problèmes		Cours toujours		Libre-service		Montréalité	
CBC	17h00 News	Coronation St.	Doc Zone / Gat Crazed		Rick Mercer		Republic of Doyle		CBC News: The National		Motive / Raw Deal		George S.	
CTV (Mont)	CTV News		eTalk		The Big Bang		Top 20 Perform						22 Minutes	
GBL	Evening News	Global National			E.T. Canada		Brainwashed						0h05 Daily Sh.	
TVO	Wild Kratts	Giver			Expedition Guinea Partie 1 de 3		The Agenda						The Test	
ABC	ABC 22 News	World News			ABC 22 News		The Middle						ForgotGenius	
CBS	Channel 3 News		Evening News		Jeopardy!		Wheel Fortune						23h35 Jimmy Kimmel Live	
NBC	Newschannel 5	NBC News			The Big Bang		Top 20 Perform						23h35 Jimmy Fallon	
FOX	Two and Half		The Big Bang		Top 20 Perform		Nature		FOX 44 News		News at 10:30		The Simpsons	
PBS (33)	PBS NewsHour		Globe Trekker		Nature		Nova		Secrets of the Dead		Secrets of the Dead		Family Guy	
PBS (57)	NewsAmerica	Business	PBS NewsHour				Nova		Secrets of the Dead				Charlie Rose	
CTV (Com)	CTV News		eTalk		The Big Bang		So You Think You Can Dance / Top 20 Perform		Motive / Raw Deal				23h35 Jimmy Fallon	
BRAVO	The Listener / House of Horror		Flashpoint		Blue Bloods / Innocence		UNSTOPPABLE (2011) avec Chris Pine, Denzel Washington.						CTV National	
DISCOVERY	How It's Made / How It's Made		Don't Drive Here... / Delhi		Lords of the Car Hoards		Deadliest Catch		Naked and Afraid		Miracles Decoded		The Listener / House of Horror	
HISTORY	Canadian Pickers		Pawn Stars		Pawn Stars		Restoration		Restoration		Yukon Gold		Criminal Minds	
SHOWCASE	Rookie Blue / Broad Daylight		King / Lori Gilbert		Lost Girl		Remedy / The Beast Within		NCIS Partie 1 de 2		NCIS Partie 2 de 2		Car Hoards	
TSN	SportsCentre		That's Hockey		Interruption		SportsCentre		LMS Soccer / FC Toronto c. Fire de Chicago (D)		SportsCentre		Pawn Stars	
	07/02	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

QUAND LE QUÉBEC S'EST MIS AU VERT

Le golf a gagné en popularité au cours des dernières années, au point où on remet en question quelques préjugés tenaces que l'on pouvait entretenir à son égard. Cette courte série documentaire consacrée à la longue histoire de ce sport en nos terres poursuit l'exercice de démystification de ce sport «bourgeois»...
G.O.L.F.: son histoire au Québec, Historia, 20 h

DERRIÈRE LES ÉTIQUETTES ALIMENTAIRES...

Cette émission française d'enquêtes journalistiques portant sur les questions économiques se penche cette fois-ci sur un dossier particulièrement noir... et honteux: les conditions particulièrement atroces, proches de l'esclavage, qui prévalent pour bien des travailleurs qui récoltent la nourriture que nous achetons au rabais. De quoi nous couper l'appétit, pour longtemps.
Cash Investigation: Les récoltes de la honte, TV5, 20 h

APRÈS LE PRINTEMPS ARABE

Ce film de Yousry Nasrallah, le quatrième de ce cinéaste à avoir été présenté sur la Croisette, raconte l'après-Printemps arabe sans lendemain d'un cavalier du régime Moubarak qui a attaqué à dos de chameau les manifestants de la place Tahrir.
Après la bataille, TFO, 21 h

Amélie Gaudreau

CULTURE

CIRQUE

Complètement famille

Sans changer de vocation, le festival Montréal complètement cirque diversifie son offre

FRANÇOIS LÉVESQUE

Cela fait déjà cinq ans que la Tohu a exaucé le vœu du milieu du cirque québécois pour un événement spécifique rassembleur en créant le festival Montréal complètement cirque. Depuis, l'événement permet, d'une part, au public de découvrir les arts du cirque contemporain et, d'autre part, aux compagnies, artistes et professionnels des quatre coins du globe de se réunir, avec la stimulation que cela suppose. Gagnante, la proposition s'est vite imposée et continue de croître: l'an dernier, une hausse d'achalandage de 40% a été enregistrée. Pour autant, Montréal complètement cirque n'entend pas se borner à ressusciter la même recette année après année. À preuve, cette édition anniversaire témoignera pour la première fois d'un souci concerté d'intégrer l'élément « famille » dans l'équation circassienne.

De fait, Montréal complètement cirque a fait le choix artistique très conscient d'inclure dans son offre des spectacles pouvant être vus par toute la famille. « On avait déjà une programmation extérieure très riche [Minutes Complètement cirque, Babel Remix, Carpe Diem] qui, par définition, est accessible à tous. Mais, pour ce qui est des spectacles en salle, c'était moins le cas. C'est un commentaire qu'on nous a fait. Et c'est vrai en général: peu de festivals estivaux offrent des spectacles en salle pouvant être vus par toute la famille. C'est une demande à laquelle on a voulu répondre », explique Nadine Marchand, la directrice de l'événement.

Offre bonifiée

Cela étant dit, il n'est absolument pas question pour



ADAM GLICKMAN / MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE
Small Tent, Big Shoulders, spectacle de la troupe américaine Midnight Circus qui sera présenté en avant-première, constitue sans doute le meilleur exemple de production « pour tous ».

Montréal complètement cirque de changer de vocation. Il faut y voir une bonification plutôt qu'une transformation. Certains spectacles, comme Barbu — Foire électro trad, du Cirque Alfonse, ou encore Acrobates, de Production Le Monfort, s'adressent à un public mature, que ce soit en raison de la teneur de son contenu ou de son approche artistique. « Il ne s'agit pas de spectacles pour enfants comme tels, mais bien de spectacles pour tous », nuance Nadine Marchand. Small Tent, Big Shoulders, de la troupe américaine Midnight Circus, constitue sans

doute le meilleur exemple de ce dont parle la directrice du festival. Une compagnie familiale, Midnight Circus compte pour artiste un mari, sa femme, leurs enfants ainsi que leur chien acrobate. Leur but est de « faire bouger les grands comme les petits » (sous chapiteau à la Tohu, du 3 au 13 juillet).

D'autres propositions, comme Six pieds sur terre, de la compagnie française Lapsus, avec son monde qui se reconstruit à l'aide de briques et des coquilles d'œufs (!) à grand renfort d'acrobaties, tablent sur une exubérance et un ludisme auxquels

seront sensibles les enfants de 7 à 77 ans, pour reprendre la formule consacrée (au Théâtre Outremont, du 5 au 8 juillet). Idem pour L'île O, de la troupe Barolo solo, de la France toujours, qui donnera à voir du cirque qui a « les pieds dans l'eau ». Un bassin, deux clowns: l'un veut s'ébrouer, l'autre tient à rester sec. Rires assurés (à la Maison Théâtre, du 8 au 13 juillet).

Montréal complètement cirque se déroulera du 2 au 13 juillet. Horaire: montreal-complètementcirque.com.

Le Devoir

Petite-Vallée, un festival qui s'accroche, comme sa région

PHILIPPE PAPINEAU

Si l'économie et la situation globale de la Gaspésie étaient aussi belles que la grandiose pointe de Petite-Vallée, le Festival en chanson roulerait rondement. Mais, même après 32 ans d'existence, l'événement musical a du mal à rester à flots, selon son directeur, Alan Côté.

Le grand manitou du Festival a rencontré la presse lundi matin, au cinquième jour de la fête gaspésienne, et il y a partagé ses inquiétudes mêlées d'optimisme. Le grand bonhomme, véritable dynamo locale, a bon espoir d'arriver à l'équilibre budgétaire pour l'actuelle édition, entre autres grâce à une campagne de financement menée au début du festival et aux profits du spectacle-hommage à Vincent Vallières, qui seront réinvestis dans la fondation du Festi-

val. « Il faut équilibrer le budget, il ne faut pas descendre plus bas », dit Côté. Le festival a un déficit cumulé d'environ 175 000 \$.

Alan Côté note une baisse de l'achalandage touristique en Gaspésie et mentionne au passage que onze maisons sont en vente à Petite-Vallée. Son Festival, heureusement, sert d'aimant et attire un public venant à 80% de l'extérieur. L'événement accueille de 10 000 à 13 000 visiteurs l'an.

La lutte pour l'aide financière se poursuit encore cette année, les subventions du Festival ayant diminué avec les années. Alan Côté blâme entre autres le rapport Rozon, qui, selon lui, a eu pour impact de rapatrier les sous dans les grands centres. « Il faut aussi dire que, depuis

qu'on n'est plus un concours, on est moins populaire dans la population locale. Et c'est rendu très difficile de faire sortir les gens, de les faire payer des billets, quand il y a un paquet d'activités gratuites. »

Le directeur du Festival, aussi chanteur et homme de théâtre, a pensé un temps mettre la clé dans la porte de son Camp en chanson, où des jeunes de différents âges passent quelque temps à Petite-Vallée à différentes périodes de l'année. « Le Camp n'est pas rentable, on a gardé la formule pendant 10 ans, et le cycle s'est épuisé. J'ai envisagé de le fermer, mais j'ai fait des cauchemars avec ça. Le Camp, c'est le seul employeur de jeunes. Si je le ferme, je n'ai pas de jeunes ici

pendant l'hiver et donc ils ne reviendront pas travailler pendant l'été. Si je ferme le Camp, je ferme le Village [en chanson de Petite-Vallée]. On ne fera pas des shows pour des vieux et des gens qui passent de temps en temps. Non, non, non. »

De Mont-Louis à Cloridorme, il y a cinq écoles primaires qui rassemblent environ 250 enfants. Et il y en aurait 200 autres d'âge secondaire. Selon Vincent Vallières, « passeur » officiel du Festival, c'est entre autres par l'école que va se maintenir et se développer la musique d'ici. Il a d'ailleurs récemment profité de la bourse Leonard-Cohen pour faire une tournée des écoles secondaires afin d'offrir des spectacles. « L'école, c'est une vitrine sur le monde, ça peut ouvrir des portes. »

Le Devoir

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Le personnel du Festival d'Avignon vote contre la grève

FRÉDÉRIQUE DOYON

Alors que la crise des intermittents du spectacle bat son plein en France, le personnel du Festival d'Avignon a voté contre la grève, mais il comptera sur sa tenue pour faire entendre ses revendications. Il emboîte donc le pas au Festival d'Aix-en-Provence, qui a voté contre l'annulation en bloc, mais sans exclure des grèves sporadiques pour certains spectacles.

La décision du personnel d'Avignon est tombée quelques heures après l'appel à la fin du mouvement lancé par la ministre de la Culture, Aurélie Filipetti. Ce deuxième vote en

faveur du maintien des festivals majeurs de la saison est toutefois loin de garantir leur déroulement sans heurts.

Après avoir sérieusement perturbé des festivals à Montpellier et à Toulouse, le syndicat CGT-Spectacle, qui mène la fronde, a promis dimanche de multiplier les gestes de mobilisation variés pour dénoncer la réforme en cours du régime d'assurance-chômage. Il a appelé à une grève massive le 4 juillet pour l'ouverture du mythique Festival d'Avignon. Les intermittents sont toutefois divisés sur le terrain. S'ils tiennent à maintenir la pression sur le gouvernement français, ils craignent de mettre en péril une période-clé de

leurs activités professionnelles.

Le régime des intermittents existe depuis 1936. Il s'applique aux techniciens, ouvriers et artistes du spectacle dont les contrats peuvent être de très courte durée et se renouveler durant plusieurs années. L'assurance-chômage compense les périodes non salariées. Les intermittents dénoncent l'accord signé en mars dernier entre syndicats et patronats qui consacre la nouvelle convention de l'assurance-chômage. La réforme rend l'accès à ce régime plus difficile, notamment en augmentant les cotisations sociales des intermittents et en imposant un plafond au cumul du salaire et des indemnités.

Le premier ministre, Manuel Valls, a récemment annoncé qu'il entérinerait la nouvelle convention tout en reculant sur la mesure la plus décriée par les intermittents: le différé, ce délai allongé entre les derniers revenus versés et le début des indemnités. Il a indiqué que le gouvernement compenserait les indemnités non versées pendant cette période, jusqu'à la fin de 2014.

En 2003, une crise similaire des intermittents avait mené à l'annulation des Festivals d'Avignon (pour la première fois depuis sa création), d'Aix-en-Provence, de La Rochelle et de Rennes.

Le Devoir

Cinq ans de Cinéma sous les étoiles

L'événement gratuit présente des documentaires engagés dans les parcs de la métropole

FRANÇOIS LÉVESQUE

L'initiative Cinéma sous les étoiles commença en 2010 dans le parc Laurier. En 2014, elle se déploiera dans une dizaine de parcs, tant du Plateau Mont-Royal que de Pointe-Saint-Charles. En proposant aux cinéphiles une sélection de documentaires à caractère sociopolitique, tel Anticosti: la chasse au pétrole extrême, de Dominic Champagne, qui lancera cette 5^e édition, Cinéma sous les étoiles souhaite à la fois informer et stimuler le débat.

Fondée par Funambules Médias, une coopérative d'artistes et de cinéastes, Cinéma sous les étoiles se veut donc une sorte de forum citoyen, mais aussi une vitrine pour des œuvres qui n'en ont guère en dehors du circuit des festivals spécialisés. « C'était une des préoccupations de départ: donner de la visibilité à des documentaires qui n'ont pas nécessairement pu passer en salle, confirme le co-coordonnateur Nicolas Goyette. Des documentaires, qui plus est, abordant des enjeux sociaux, politiques, environnementaux, etc. On s'intéresse au Québec en particulier et au monde en général. »

Si la programmation de Cinéma sous les étoiles donne en effet à voir plusieurs productions québécoises (Québécois, Le semeur, Sans terre, c'est la faim, Miron: un homme revenu d'en dehors du monde), celles-ci ne la constituent pas exclusivement. Par exemple, Pussy Riot: une prière punk, de Mike Lerner et Maxim Pozdorovkin,

présenté en première, nous entrainera dans les coulisses du procès du célèbre groupe russe. Le marquant The Corporation, dans lequel Mark Achbar et Jennifer Abbott lèvent le voile sur les ramifications tentaculaires des grandes industries, bénéficiera de son côté d'une projection spéciale à l'occasion du 10^e anniversaire de sa sortie.

« Remarquez, on garde la formule souple. Par exemple, cette année, on va projeter 3 histoires d'Indiens de Robert Morin, qui n'est pas un documentaire. » La manière même dont le cinéaste a travaillé avec des jeunes des Premières Nations rend la proposition pertinente dans le contexte de Cinéma sous les étoiles.

Croissance

Passer d'un à dix parcs en cinq ans à peine, cela représente une croissance notable. Un constat d'autant plus impressionnant que l'événement est autofinancé. « On ne reçoit pas de subvention. On investit une partie de nos salaires dans de l'équipement », explique Nicolas Goyette, qui avoue espérer qu'avec la reconnaissance viendra un jour le soutien financier.

À noter que, pour le lancement de la 5^e édition ce mercredi dès 18h au parc Laurier, le réalisateur Dominic Champagne viendra présenter Anticosti: la chasse au pétrole extrême en compagnie du collègue Alexandre Shields. Liste des parcs et des films: cse2014.funambulesmedias.org

Le Devoir



DOMINIC CHAMPAGNE, PIERRE-ÉTIENNE LESSARD ET KATERINE GIGUÈRE
Anticosti: la chasse au pétrole extrême, de Dominic Champagne, sera présenté ce mercredi au parc Laurier.

Plan pour la langue

La ministre de la Culture et des Communications, Hélène David, aussi responsable de la langue française, a dévoilé les grandes lignes de son plan d'action à ce titre lors de l'étude des crédits, lundi. Elle a notamment demandé un avis au Conseil supérieur de la langue française en ce qui a trait à la maîtrise de la langue par les Québécois et a promis une

efficacité accrue des organismes voués à sa protection, en les accompagnant dans l'actualisation de leur gouvernance. Une rencontre est aussi prévue à l'automne avec les partenaires de la Stratégie commune d'intervention du Grand Montréal 2013-2015, qui vise à consolider le français dans les entreprises et les commerces de 11 à 49 personnes présents sur le territoire métropolitain.

Le Devoir

Musique en tête

10 JUILLET

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

NOUVEAU QUATUOR A CORDES ORFORD

Jonathan Crow, violon
Brian Manker, violoncelle
Eric Nowlin, alto
Andrew Wan, violon

Malgré sa récente création, cette formation vous séduira par la beauté et la finesse de ses interprétations.

Au programme : Mozart, Brahms et Vivier.

JEUDI 10 JUILLET, 20 H 30

Église Sainte-Pétronille, Île d'Orléans
À seulement 15 minutes du centre-ville de Québec

Tarifs : Régulier 40 \$
30 ans et moins 20 \$

Concert présenté par Hydro-Québec

Information et réservation
418 554-7092 et sur le Réseau Billetoch www.musiquedechambre.ca

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Claire Paquet au 514.985.3318 ou cpaquet@ledevoir.com